



Atelier des Fondations
5/6 /7 juillet 2017

Mercredi 5 juillet - 15h30-17H00

Plénière 1 « L'homme au cœur de la transformation » | Salle Charles Mérieux

Prof Gian-Domenico Borasio, Chaire de médecine palliative de l'Université de Lausanne

Dominique Pon, Clinique Pasteur de Toulouse

François Taddei, Centre de Recherches Interdisciplinaires à Paris (CRI)

Animée par **Suzanne Gorge**, Centre français des Fonds et Fondations

I. Présentation

Nous assistons à des bouleversements profonds qui viennent interroger nos manières de vivre, de penser, de créer, de transmettre. Comment l'homme vit-il ces transformations qu'il a lui-même engendrées ou qu'il subit ? Comment rester maître de ces transformations, du début jusqu'à la fin de notre vie ? Comment les anticiper, comment les accompagner ? A l'heure où la technologie bouleverse nos sociétés, il faut repenser le lien entre l'humanité et le progrès.

Le Centre Français des Fonds et Fondations a invité les participants de cette première plénière à donner une lecture de leur propre expérience selon leur domaine d'expertise et expliquer les éventuelles tensions auxquelles les fonds et fondations sont susceptibles de répondre.

→François Taddéi, Centre de Recherches Interdisciplinaires à Paris (CRI)

François Taddéi s'intéresse au rôle de l'éducation dans une période de transformation profonde. Le monde a déjà vécu de grandes transformations comme l'apparition des premières cellules, puis des cerveaux, puis même du langage, de l'écriture, de l'imprimerie, de la révolution industrielle... En revanche, c'est la première fois qu'on vit une transformation équivalente, à travers l'expansion numérique, et qu'on a conscience d'elle.

L'éducation se trouve au cœur des grands défis d'aujourd'hui car c'est elle qui forme les citoyens de demain. Dès lors, il faut penser (et même repenser) le sujet de notre identité en tant qu'individu, en tant qu'être collectif. La question reste la même « connais-toi toi-même »

L'humain doit avoir trois objectifs ; interagir avec des êtres chers, créer de nouvelles choses, et réaliser des choses qui dépassent son propre périmètre, tels que des activités d'intérêt général. Néanmoins, nos sociétés doivent inciter les jeunes à inventer les solutions de demain plutôt que réfléchir aux solutions d'hier. En effet, les machines savent calculer et mémoriser mieux que l'être humain. Mais est-ce qu'elles savent poser les questions de sens ? Et au final quelle est la forme d'intelligence que l'on veut développer ?

Parmi les solutions éducatives, il existe celle qui incite les enfants à prendre conscience des 17 Objectifs de développement durable (ODD) et à leur faire proposer des réponses aux grands défis sociétaux et environnementaux. Chaque enfant, chaque professeur, chaque école, chaque commune peut contribuer à sa manière et à son échelle. Au lieu de rester passif, il faut s'appuyer sur la motivation des plus jeunes, afin de réussir à passer d'une culture de contrôle hiérarchique à celle de confiance.

Ici, nous trouvons un exemple éclairant. Les deux tiers des écoles de Singapour ont instauré un système innovant d'éducation et de transmission de la connaissance. Chaque école crée ses propres groupes de recherche pour trouver ses propres solutions aux problèmes qui la concernent. Dans ce modèle, l'enseignant est un chercheur pour la réussite de ses élèves. Le but ici est de former les enseignants par la recherche et la réflexion à trouver une solution personnalisée pour que chaque élève réussisse.

Encore un exemple qui motive est le projet « [Les Saventuriers](#) ». A travers ce programme, chaque classe est en relation avec un chercheur, celui-ci ne fait pas de conférences mais il accompagne la curiosité des enfants et les aide à innover et à s'interroger. Résultat ? Les enfants qui veulent innover peuvent le faire.

Ainsi, la vraie problématique ici est la question du lien entre la recherche et l'éducation. Actuellement, les enseignants ne sont pas formés à la recherche et cela est un vrai défi pour construire une « société apprenante ». A la manière de la création et de la diffusion du braille, la société apprenante consiste à apprendre quelque chose et de le faire découvrir à d'autres personnes, qui à leur tour l'enseignent à d'autres. Hellen Keller, qui a appris le braille des décennies plus tard a ainsi affirmé : « L'unique chose qui puisse être pire que d'être aveugle est d'avoir la vue, mais pas de vision. »

→Dominique Pon, Clinique Pasteur de Toulouse

La culture de confiance passe aussi par le milieu professionnel à travers le témoignage de Dominique Pon.

Dominique Pon est directeur général de la clinique Pasteur de Toulouse et président de Santé-Cité, première coopérative indépendante [de cliniques françaises](#) créée en 2012.

Ses actions se caractérisent par trois leviers ; l'humanité, l'éthique et l'innovation. Même si le secteur de la santé a des énormes difficultés, M. Pon a réussi à transformer la clinique Pasteur de Toulouse en véritable lieu d'expérimentation. La question centrale ici est ; comment être humain dans l'entreprise ? Est-ce qu'on peut l'être ?

Notre monde est passé d'un management paternaliste et infantilisant à un management robotisé. D'ailleurs, management vient de l'italien *managiare* qui signifie tenir les rênes d'un cheval ; aujourd'hui, le management pourrait être défini comme : donner ce qu'on n'a pas à quelqu'un qui n'en veut pas. Nous ne portons jamais confiance à l'humain. La raison est très simple ; on prend conscience de l'oubli de l'humain alors qu'on a méthodiquement annulé l'humain dans l'entreprise.

Pour Dominique Pon, l'objectif est de combiner le management, qui pour lui est a priori un mot « atroce » et inhumain, avec l'amour envers nos proches. Afin d'atteindre ce but ambitieux, il a proposé à l'Assemblée générale de sa clinique d'inverser le modèle capitaliste. Plus concrètement, il a simplement proposé aux actionnaires de prélever un pourcentage de leurs dividendes pour financer un 13^e mois aux salariés. A partir de ce moment là, une aventure de différents projets a commencé : devenir le premier établissement en France avec un certificat en développement

durable, équilibrer l'alimentation de l'hôpital avec de petits producteurs, puis celle des collectivités et des écoles, mettre en place un système d'économie circulaire pour les déchets, cultiver le premier jardin potager suspendu de France, ouvrir une épicerie solidaire pour les patients mais pas que, créer le premier incubateur numérique de santé en France par des gens de terrain (mise en place d'une carte vitale pour le Sénégal), transformer l'hôpital en musée d'art moderne ouvert au public ...

Par ailleurs, la vraie motivation découle du contact régulier avec les gens de terrain. M. Pon rappelle que la clé de la réussite est souvent la construction d'échanges et de liens humains dans la durée : échanger, dialoguer, passer du temps ensemble.

Pour conclure, Dominique Pon présente son nouveau projet : l'association Eternesia. Ce projet vise à promouvoir la vie humaine comme ayant une valeur inestimable qui devrait faire partie du patrimoine immatériel de l'humanité. La logique éthique met en avance le droit à la mémoire comme le droit à l'oubli.

→Prof Gian-Domenico Borasio, Chaire de médecine palliative de l'Université de Lausanne

M. Borasio est titulaire de la première Chaire de médecine palliative de l'Université de Lausanne et chef du service des soins palliatifs. Lors de son intervention à l'Atelier des Fondations, il met notamment l'accent sur la promotion des valeurs dans le domaine de la santé et la façon dont elles peuvent changer la qualité de vie des patients.

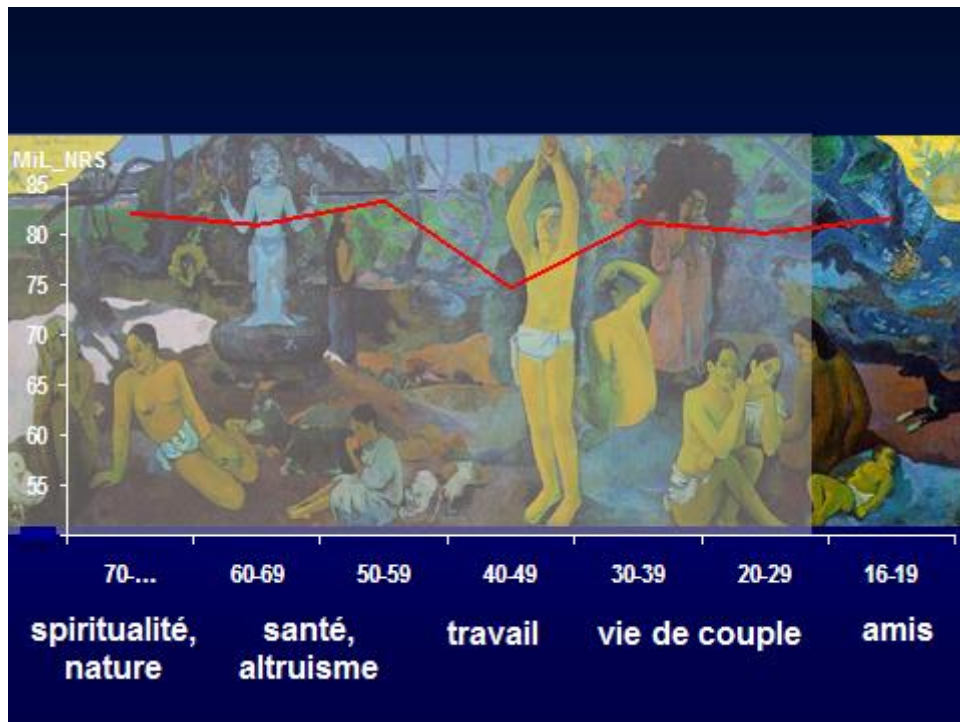
Il apparaît qu'un des plus grands défis de notre société est le problème démographique. D'ici 2030, il y aura une grande augmentation du nombre des décès, dû au vieillissement des babyboomers. Comment peut-on anticiper ce changement ? Selon M. Borasio, il y a la possibilité de repenser la médecine et de la transformer à travers l'aide des soins palliatifs.

Par définition, les soins palliatifs permettent l'amélioration de la qualité de vie des patients ainsi que de leurs familles face aux conséquences d'une maladie potentiellement mortelle par la prévention de la souffrance physique, psychologique, sociale et spirituelle. Il faut ajouter que ces soins sont pour la dernière phase de la vie mais pas seulement dans la dernière phase de la vie.

Les effets liés au développement des soins palliatifs sont les suivants : amélioration de la qualité de vie de l'homme, le rallongement de la vie mais aussi la diminution du coût. Or, comme la principale composante aujourd'hui d'un système de santé est l'argent, la généralisation des soins palliatifs mènerait à ce que certains services soient moins coûteux. Pourtant, cela veut dire qu'on pourrait améliorer la fin de vie de nombreux patients.

Dans la deuxième partie de son discours, M. Borasio présente une étude sur les valeurs personnelles qui nous déterminent tout au long de notre vie. Les résultats montrent qu'il y a un changement des valeurs à la fin de la vie : les valeurs altruistes surpassent les valeurs égoïstes chez presque tous les patients quels que soient leurs maladies ou leurs religions.

Une autre étude qui repose sur le lien entre le sens et l'âge montre que les plus jeunes s'intéressent à leurs amis, les jeunes adultes à leur vie de couple, les adultes à leur travail, les personnes âgées de plus de cinquante ans à l'altruisme et à la santé et enfin les plus âgés à la spiritualité et à la nature. L'étude dévoile de manière scientifique la fameuse crise de la quarantaine.



Enfin, un nouveau réseau académique des soins palliatifs, a vu le jour et continue de se développer. Son but est de créer des postes de médecins et de chercheurs dans ce secteur. Un financeur, tel que les fondations, peut choisir de soigner un enfant, une formation ou un professeur. Le facteur de multiplication de l'impact est très supérieur dans le cas du financement d'une chaire. Pour conclure, les soins palliatifs sont au cœur de la médecine du futur et ne sont absolument pas facultatifs. La médecine du futur sera une médecine d'écoute, ou ne sera plus.

II. Temps d'échange

→François Taddéi, Centre de Recherches Interdisciplinaires à Paris (CRI)

Malgré les grandes transformations du monde, il ne faut pas hésiter à apprendre de nos aînés. D'ailleurs, John Izzo, pour son livre « Ce qu'il faut savoir avant de mourir », a interrogé les personnes qui étaient désignées par les membres de leur entourage comme les plus sages.

Par ailleurs, nous pouvons nous approprier cette citation de T.S. Eliot : « Où est la vie que nous avons perdue en vivant ? Où est la sagesse que nous avons perdue dans la connaissance ? Où est la connaissance que nous avons perdue dans l'information ? »

Les trois sages sont : apprendre de ses erreurs, acquérir des connaissances, imiter les sages.

Il s'agit d'inventer les technologies de demain de manière socratique.

→Prof Gian-Domenico Borasio, Chaire de médecine palliative de l'Université de Lausanne

Le patient est devenu un business ; il ne se présente plus que comme un facteur de coût. Les incitatifs économiques règnent dans le système de santé et vont à l'encontre de la pensée empathique. Il existe ainsi un risque de ghettoïsation des soins palliatifs, qui ne seraient dispensés qu'aux plus fortunés. Pourtant, dans l'idéal, les soins palliatifs devraient être utilisés dans toute la médecine et sont ainsi voués à disparaître en tant que tels. Pour remédier à cela, il faut établir les bonnes pratiques par la recherche, puis essaimer grâce aux professeurs.

→**Dominique Pon, Clinique Pasteur de Toulouse**

Il faut agir et ne plus conceptualiser le domaine de la santé afin de dépasser les lignes et changer les politiques publiques. Le sujet autour du numérique et de la santé est assez important et il doit absolument être une priorité. Mais surtout, il faut faire confiance aux gens du terrain et redonner le pouvoir au patient.

→**François Taddéi, Centre de Recherches Interdisciplinaires à Paris (CRI)**

La formation des médecins est de plus en plus compétitive et spécialisée. Pourtant, des études montrent que la capacité « éthique » diminue avec le nombre d'années d'études. Ainsi, alors même que les machines sont de plus en plus performantes, il faut recentrer la formation sur la capacité d'éthique.

→**Suzanne Gorge**

Les fondations ont cette capacité à soutenir l'expérimentation et c'est une de leur plus grande force, prendre des risques.

En savoir plus :

Article : [Comment construire une « société apprenante » : les réponses de François Taddei](#) –
Le Monde – Juin 2017

Article [Dominique Pon, directeur de la clinique Pasteur : « Quand on peut humaniser les choses... »](#)
La Dépêche – Mai 2017

« *La fin de vie: Ce que l'on sait, ce que l'on peut faire, comment s'y préparer* »
Livre de Gian Domenico Borasio et Régis Aubry



Atelier des Fondations
5/6 /7 juillet 2017

Atelier 1 : Silver génération et silver économie | Salle Charles Mérieux

Mercredi 5 juillet 2017 – 15h30-17H00 17h00-18h30

Intervenants :

- **Ghislaine Alajouanine**, Haut Conseil français de la Télésanté
- **Olivier Quenette**, Fondation Saint Jean de Dieu
- **Agnès Maire**, Institut et haute Ecole de la Santé, La Source, Lausanne

Atelier animé par **Catherine Schwartz**, Fondation Partage et Vie

I. Présentations

Catherine Schwartz : le thème de cet atelier s'inscrit dans le cadre du sujet des ateliers de cette année, il s'agit de vivre et de ne pas subir les transformations. Or le vieillissement de la population et l'émergence d'une population de grands âgés, un 5^{ème} âge, est un phénomène tout à fait nouveau dans l'histoire de l'humanité. L'allongement de la durée de vie a de multiples conséquences collectives pour les secteurs de la santé et de l'accompagnement. Quels sont les risques et quelles peuvent être les réponses ? Quels défis pour les fondations ?

Eléments de contexte : la vague du *baby boom* est arrivée à la retraite vers 2005. Les centenaires en 1970 en France étaient 1 000, aujourd'hui ils sont presque 18 000. La tranche d'âge des 80/85 ans va augmenter de plus de 40% en 2030. Sur le plan social : Les retraités cadres vont aussi beaucoup augmenter (passant de 17% à 32%) et les retraités ouvriers vont diminuer. Ce sont des populations avec un pouvoir d'achat et des exigences de services différentes. Le secteur de la santé devra s'y adapter. Par ailleurs, il semble que la pauvreté recule, en partie parce que davantage de femmes ont une activité professionnelle et perçoivent une retraite. Quelle sera alors la politique sociale de financement de la dépendance ? Le montant moyen d'une retraite est de 1325 euros et le prix d'un EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) est de 1 900 euros pour les moins luxueux... Le problème du vieillissement de la population se pose donc en termes financiers.

La maladie d'Alzheimer est un autre paramètre. La France est un des pays les plus touchés avec 225 000 nouveaux cas chaque année. Le coût de la prise en charge est élevé : on considère aujourd'hui qu'en moyenne 1 000 euros par mois reste à la charge des familles et sur un relativement long terme.

Face à ce phénomène, les aidants familiaux ont un rôle très important. Les défis ne seront pas relevés si on ne prend pas en compte les aidants. Comment allons-nous les aider ? Ils sont près de 11 millions

et leur âge moyen est de 60 ans. Ils sont dans une situation compliquée car ils doivent à la fois financer les études des enfants et les soins et accompagnements de leurs parents.

Qu'est-ce que la *Silver Economy* ? C'est l'économie dédiée à l'avancée en âge de nos sociétés. Ce n'est pas un marché mais elle trouve des déclinaisons dans plusieurs marchés : les transports, les assurances, le logement, la santé etc. Ces marchés sont en train de s'adapter et de créer des services. Par ailleurs c'est un secteur porteur d'emplois et de croissance qui contribuent de 0,25 point au PIB français. Le secteur est en train de se structurer et d'apporter des réponses.

Nos intervenants présenteront les conséquences de ce phénomène de vieillissement et les réponses que l'on peut y apporter, en particulier en tant qu'acteur de l'intérêt général.

Agnès Maire : Nous avons mené une recherche sur l'impact de la dimension relationnelle des soins sur 15 personnes âgées de 65 à 95 ans. Elle a permis de mettre en avant la grande importance d'une relation soignant-patient qui se construit dans la confiance et la réciprocité.

Au-delà du soin, se crée un lien entre deux personnes qui comptent l'une pour l'autre, capables de s'écouter. Le soignant n'est pas un simple exécutant, la personne âgée apprécie de l'écouter aussi. C'est aussi très important qu'elle ne se sente pas infantilisée.

Par ailleurs, les personnes placées dans un établissement ont conscience qu'elles sont dans une communauté.

Une difficulté tient dans la multiplication des intervenants et l'insuffisance du personnel en particulier dans les établissements accueillants des patients handicapés.

Enfin, quand les relations de soins ne comportent pas ces éléments, la personne âgée perd confiance, elle a l'impression de ne pas compter, elle se sent vulnérable, triste et seule.

En conclusion, le personnel soignant joue un rôle central dans les établissements médico sociaux et la relation entre patient et soignant devrait être au cœur du dispositif.

Olivier Quenette : la congrégation Saint Jean de Dieuⁱ gère un EHPAD dont je suis directeur. Nous accueillons 245 personnes dont une partie sont issues de milieu carcéral ou sont SDF. La fondation a été créée en 2012 et rassemble tous nos établissements.

Ce n'est pas tout à fait exact de dire qu'il y a de moins en moins de personnes âgées dans la précarité. Souvent les enfants ou petits-enfants sont au chômage et le foyer des personnes âgées pourvoit à leurs besoins. A Marseille nous constatons que ce phénomène est important et que de plus en plus de personnes âgées de plus de 80 ans sont à la rue.

L'établissement est le dernier lieu de vie. La maladie d'Alzheimer représente 53 lits chez nous, elle n'est pas majoritaire dans les pathologies que nous avons. Mais elle touche de plus en plus de personnes jeunes, autour de 60 ans et même en dessous. Nous sommes habilités à les accueillir mais il y a un fort risque d'augmentation de ce phénomène. Il faut donc prévoir les réponses. Il faut par exemple accompagner les aidants, offrir des plateformes de répit. Les deux financeurs, l'ARS et le conseil départemental, ont du mal à mettre des dispositifs en place.

Aujourd'hui la réforme de tarification des EHPADⁱⁱ vient percuter les évolutions. Le financement de la dépendance va se répartir en fonction d'un projet départemental qui prévoira un financement par établissement. Cela se fera au détriment du service public et des établissements privés non lucratif

comme nous, en face le secteur privé lucratif aura plus de moyens. Dans ce contexte, le reste à charge pour les familles est important. Ce point mérite un grand débat.

Enfin, l'évolution des paramètres liés au vieillissement de la population pose la question de la formation des équipes ; c'est un besoin croissant.

Ghislaine Alajouanine : Je vais citer quelques chiffres impressionnants : Un senior naît toutes les 37 secondes, un junior toutes les 42 secondes et 50% de la pop aura plus de 50 ans en 2014. Il est temps de trouver des solutions pour faire face au poids financier de ce phénomène de vieillissement !

Il ne faut pas confondre « espérance de vie » et « espérance de vie en bonne santé », cette dernière est en train de diminuer. Il faut en tenir compte. Aujourd'hui combien de personnes en France peuvent faire face à la dépendance d'un des leurs : 1 sur 10. Cela signifie que les familles doivent affronter des coûts de prise en charge de leurs âgés tellement élevés (de 3 000 à 4 000 euros mensuels) qu'il leur faut vendre leur patrimoine. Que se passera-t-il alors pour eux ?

On compte que 2 millions de logements doivent être mis à niveau par rapport à la perte d'autonomie et que 6 millions de personnes âgées voudraient rester chez elles si le logement était amélioré. Si on parvenait à investir 10 000 euros pour que les gens puissent rester chez eux dans les meilleures conditions, ces personnes gagneraient 5 ans de vie en plus.

Il faut mobiliser les acteurs de l'écosystème, en particulier les assurances et les mutuelles car nous allons vers des dépenses énormes et c'est un véritable scandale financier qui s'annonce. Il faut entrer dans le jeu financier et trouver un écosystème *win-win*.

Il faut ré-humaniser. Nous pourrions nous servir du développement durable pour trouver des solutions, cela permettra de libérer des lignes budgétaires. Le défi est de conjuguer l'économie et le social. Pour l'accompagnement des personnes âgées, on devra passer par une certification avec un tiers de confiance. Ce sont des personnes pas ou peu qualifiées mais que l'on forme à un minimum de tâches et qui, surtout, ont envie d'aider et savent spontanément comment prendre soin des aînés. Ces personnes recevront un certificat.

On ne change pas les institutions mais on en monte des parallèles. La technologie doit être au service de l'humain, il faut partir des besoins de la personne. L'activité soignante est aujourd'hui modifiée et contrôlée et c'est un défi de laisser l'être humain au centre. Les médecins passent plus de temps devant l'ordinateur, les infirmiers remplissent les données donc ont moins de temps avec pour le médecin et le patient.

Il faut trouver des possibilités de financement. On doit former des gens pour conseiller sur les systèmes de financement. Les banques pourraient donner des conseils utiles. Les gens doivent faire de la *convivence* (cum vivere + bienveillance)

Il faut lancer un plan quinquennal d'un million de logements mais en s'appuyant sur une volonté politique pour faire masse. C'est ce qui attirera les investisseurs.

Une des pistes pour inventer des solutions : remettre du lien ! le système est trop centré sur l'économie. On devrait reprendre le système de référent continu : une personne s'occupe d'un patient comme référent avec une équipe soignante. Il construit programme de soins au sein d'une petite équipe avec une supervision. Cela a de bons résultats.

II. Echanges

Catherine Schwartz : Quelles ont les pistes de réponse possibles ? quelles sont les réponses attendues par les personnes âgées ?

Agnès Maire : Si les soignants sont trop occupés par les tâches administratives ils ne sont pas présents auprès des patients. Plusieurs paramètres contribuent à modifier notre travail de soignant. Par exemple, l'implication des assurances et des politiques, les outils technologiques nouveaux pour rationaliser les soins.

Une des conséquences c'est que l'on ne discute plus avec les patients et leurs proches. On envoie des données qui sont traitées au Canada et on nous renvoie un parcours de soin dans lequel il y a peu de place pour le lien avec le patient et ses proches. Si l'on suit la logique de l'outil, on devrait considérer qu'à l'arrivée dans les établissements et en fin de vie, les personnes ont moins besoin de soin. Je ne suis pas d'accord, c'est le contraire ! Les personnes âgées nous disent que le plus difficile c'est d'arriver dans un établissement car c'est une vraie rupture de vie.

Lorsque le dossier patient est informatisé c'est un défi de garder l'humain au centre. Les médecins par exemple passent trois fois plus de temps avec l'ordinateur qu'avec le patient. Mais il y a aussi le problème des coûts sociaux, les soignants sont trop peu nombreux avec trop de tâches à assumer. Ce contexte risque de conduire à de multiples souffrances, les soignants sont en stress.

Une piste est de veiller à remettre du lien et c'est vrai pour toute l'organisation du système de santé. Il faudrait remettre en place le système du référent, une infirmière de référence avec une équipe autour d'elle et qui pourrait bénéficier d'une supervision quand c'est nécessaire. Toutes les études montrent que c'est la meilleure façon de fonctionner.

Catherine Schwartz : Olivier Quenette, vous êtes dans une injonction paradoxale entre toujours plus de paperasserie et la nécessité de rester à l'écoute des pensionnaires et patients. Comment faites-vous en EHPAD ?

Olivier Quenette : Nous nous appuyons sur les valeurs fortes de la fondation. Nous avons des résidents atypiques (venant de la rue ou du milieu carcéral) qui ont besoin de période d'adaptation. Leur entrée dans l'institution dépend de leur consentement. Il faut donc une souplesse, nous leur laissons la liberté d'aller et venir ce qui leur permet de créer le lien. Ils ne sont pas jugés et cela les sécurise aussi d'avoir un lieu au chaud. Ils sont considérés comme des personnes à part entière.

Même dynamique pour personnes issues du milieu psychiatrique. Nous avons en fait une procédure d'intégration progressive qui peut durer longtemps. On ne parle pas d'économique dans ce contexte !

Notre projet d'établissement se base sur le postulat que le *sachant* c'est le résident. C'est lui qui sait ce dont il a besoin. Nous mettons la personne au centre et nous devons être créatifs. Cela oblige à travailler sur la formation du personnel et sur son accompagnement. Nous avons à cet effet mis en place un espace éthique pluridisciplinaire où les soignants peuvent parler des difficultés, des situations complexes qu'ils rencontrent. Nous les encourageons à se poser chaque matin des questions pour les aider à trouver des solutions.

L'humanité c'est le sens premier dans l'accompagnement. C'est la clé. Les technologies vont évoluer. Mais le lien entre les personnes est le plus important, seul l'humain le donne !

Notre vocation est de nous occuper des populations les plus à la marge. Depuis 2009 nous accueillons les sortants de prison et nous avons le projet de développer 40 nouvelles places. Les « jeunes »

sortants de prison (60 ans), s'ils le souhaitent, peuvent travailler. C'est important (valeur sociale et thérapeutique) pour eux et pour nous. C'est une solution rarement proposée dans un EHPAD !

Catherine Schwartz : Pour conclure, Ghislaine Alajouanine, vous nous avez dit, les outils existent (numérique, télésanté), alors comment garder toujours de l'humain ? Etes-vous optimiste pour la *silver génération* et comment on va l'accompagner ?

Ghislaine Alajouanine : On n'a pas le choix. J'ai écrit un livre intitulé « *Enthousiasmez-vous !* ». Aujourd'hui la prise de conscience et les chiffres sont là. On sait que si on ne fait rien, c'est la catastrophe ! Nous avons besoin d'une bonne volonté courageuse. Il faut oser faire autrement, repartir de la personne, de ses besoins, de ses usages et la technologie suivra. Revenons à des choses simples et le moins cher possible, ce sera faisable. Ce qui est certain c'est l'imprévisible !

Jean-Luc Aubert, Fondation 2100 : Les nouvelles technologies ne posent pas trop de problèmes. Mais même si je suis d'accord lorsque vous dites « on ne change pas les institutions mais on ne monte des parallèles », il me semble que les institutions existantes mettent des bâtons dans les roues, alors comment se passe la cohabitation entre institutions existantes et parallèles ?

Ghislaine Alajouanine : Quand on démontre, on peut convaincre. Il existe bien un écosystème *win-win* où tout le monde a intérêt à le faire. Nous devons trouver des systèmes un peu révolutionnaires, modéliser puis développer à plus grande échelle sur un territoire. Il faut certainement déployer beaucoup de pédagogie.

Olivier Quenette : Ce qui fait bouger c'est aussi le besoin. Je refuse beaucoup de personnes, cela montre aux institutions en particulier qu'il y a un besoin non comblé. Et je montre aussi qu'avec un dispositif EHPAD c'est possible d'accueillir ces publics différents, j'espère que l'exemple peut convaincre les autres. Certes, il faut des moyens et des formations un peu différentes mais avec le dispositif EHPAD c'est possible !

Catherine Schwartz : Est-ce qu'être EHPAD, fondation donc un organisme non lucratif, vous a permis d'expérimenter pour mieux accompagner ces populations ?

Olivier Quenette : Les stratégies du lucratif sont différentes. Dans notre institution nous devons perpétuer une mission. Le fait d'être FRUP est positif vis à vis des institutions (contrôles importants). Nous avons des lits affectés à l'aide sociale.

Agnès Maire : C'est important de faire des expériences, d'aller vers l'innovation mais aussi de savoir revenir à ce qui marche le mieux même si ce n'est pas nouveau. On a besoin de financement sur le long terme sur ces projets et les fondations peuvent y aider.

Olivier Quenette : Nous avons des difficultés budgétaires du fait qu'aujourd'hui on *hyper-normalise* tout. Nous devons trouver de nouveaux modèles économiques. Pour notre projet *prison*, nous travaillons depuis deux ans avec une fondation.

Ghislaine Alajouanine : Sur le thème de la santé carcérale par exemple, la technologie a aidé. L'administration pénitentiaire n'a pas les moyens de s'occuper des prisonniers, cela coûte trop cher de faire sortir un détenu pour une visite médicale. Avec la télé médecine, on peut éviter dans certains cas de la sortir. Il faudrait faire de la prévention, réinventer les financements et cela repose sur un changement de mentalité.

Catherine Schwartz : Quelques idées à garder pour conclure. Il faut garder l'humanité au centre, savoir se poser des questions, et expérimenter et convaincre.

ⁱ <http://www.fondation-saintjeandedieu.fr/>

ⁱⁱ Réforme de la tarification des Ehpad - juillet 2017

http://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/faq_forfait_global.pdf

Atelier des Fondations 2017
Centres de Conférences Les Pensières
Veyrier-du-Lac

Atelier 3 Le soutien financier aux associations : une relation de partenariat du début à la fin ?

le 5 juillet 2017 - Salle Simone Mérieux

Intervenants : **Fanny Bellassen**, VoisinMalin

Adeline de Finance, Fondation Alpha Omega

Anne Lhuillier, Fondation Bettencourt Schueller

Alexia Maury Segard, Fonds Après demain

Animé par **Jean Marc Pautras**, Crédit Coopératif

Jean Marc Pautras : Accompagner un acteur associatif va bien au-delà du seul financement. Il s'agit d'une vraie relation de partenariat qui se construit. Mais quel est le type d'accompagnement qu'il faut choisir ? Comment peut-on bien accompagner les acteurs du A à Z ?
Cet atelier présente les différentes pratiques d'accompagnement.

Anne Lhuillier : La Fondation Bettencourt Schueller est une fondation familiale, reconnue d'utilité publique, et fondée en 1987. Ses champs d'action sont la culture, les sciences de la vie et le champ social. Actuellement, elle finance 65 projets et son programme de mécénat social a distribué 15 millions d'euros en 2016.

Le premier métier de la fondation est de distribuer de l'argent à des associations pour leur permettre d'arriver à porter leurs différents projets. Néanmoins, à côté du don, la fondation apporte aussi son accompagnement à l'association. Pourquoi cela est important ? L'accompagnement est une façon de porter et transmettre les valeurs d'une fondation familiale, comme est la Fondation Bettencourt Schueller. De même qu'un bon actionnaire, la fondation s'attache aux équipes des différentes associations. Elle finance notamment des projets de changement d'échelle ou des frais de fonctionnement.

Jean Marc Pautras : Est-ce que tous les projets soutenus sont accompagnés et comment ?

Anne Lhuillier : La Fondation travaille beaucoup autour de la « promesse » d'accompagnement ; de cela découle aussi l'effort de catégorisation de différents types d'accompagnement. Parmi ces types, le plus impliqué est l'opérationnel et le stratégique, et le moins impliqué est le don à simple suivi dit aussi « petit accompagnement ». Il faut savoir que le type d'accompagnement est fortement lié au travail de sélection des projets.

Cette procédure commence avec la réception de près de 1000 demandes de financement par an. Le Comité des dons examine alors un dossier assez conséquent rempli par l'association. Un rapporteur réalise une note, apparentée à une note d'investisseur, qui identifie les chantiers clés pour le projet et

le suivi de son développement. Le travail du Comité est fait par les équipes de la Fondation, souvent avec l'aide d'experts. Pour chaque dossier, un travail collégial et méthodique est ainsi mis en place. Il est présenté à l'ensemble de l'équipe ainsi qu'à la présidente, Madame Bettencourt.

Enfin, la Fondation flèche notamment son soutien à l'accompagnement multifacette (communication, stratégie d'essaimage, mesure d'impact) et à la mise en réseau des associations. Aujourd'hui, elle réfléchit à évaluer son propre impact d'accompagnement auprès des associations.

Adeline de Finance : La Fondation Alpha Omega a été créée en 2010 par Maurice Tchenio, homme qui a fait fortune dans le domaine financier et plus précisément dans le *private equity*. Cela présuppose déjà un fort intérêt à l'accompagnement des projets.

Ainsi, la Fondation Alpha Omega réalise de la *venture philanthropy* en France. La *venture philanthropy* est l'adaptation du *private equity* au secteur associatif.

Tout d'abord, la Fondation étudie pendant huit mois environ toutes les facettes de l'association à travers différentes phases et selon différents critères de sélection. Puis, elle s'engage à atteindre les objectifs définis avec l'association à un horizon de cinq ans. Le travail préparatoire prend énormément de temps : rencontrer toutes les parties prenantes, faire le tour de la région. La gouvernance reste un sujet sensible ; à ce titre, la Fondation n'intervient pas car il ne s'agit pas de son rôle.

Le soutien est exclusivement fléché sur le renforcement de structures, c'est-à-dire sur les besoins de professionnalisation, ou de changement d'échelle. L'investissement repose sur l'idée que chaque euro donné doit avoir un effet de levier en retour. À côté du financement pur, la fondation investit le même montant en mécénat de compétences, réalisé par l'équipe de la Fondation.

Actuellement, quatre associations sont soutenues par la fondation, ce qui correspond à une nouvelle structure par an.

Alexia Maury Segard : Le Fonds de dotation *Après demain*, créé en 2010 est basé à Nantes et lutte contre la solitude et la privation du lien social. Avec un budget de 400 000 euros par an, il arrive à soutenir une cinquantaine d'associations qui sont notamment implantées en Bretagne et dans les Pays de la Loire.

La famille qui se trouve à l'origine du fonds participe à la sélection des projets et à leur instruction ; concernant l'accompagnement chacun participe à son échelle.

Le fonds cherche à créer un vrai lien avec les associations et non pas une simple relation financière. C'est pour cela qu'il accompagne les projets pour une durée de trois ans (maximum). Cette période semble suffisante afin de créer le projet et même d'arriver à effectuer un changement d'échelle.

Après demain travaille aussi avec les Dispositifs locaux d'accompagnement (DLA). Les DLA ont la possibilité de faire un diagnostic d'un à trois jours suivi par du conseil.

L'accompagnement s'incarne par de la mise en réseau. À ce titre, l'ancrage territorial du fonds est très précieux.

Finalement une véritable relation « donnant-donnant » se crée entre le fonds de dotation et les associations. : le fonds apprend beaucoup de l'expérience de terrain des associations.

Fanny Bellassen : *VoisinMallin* est une association créée en 2012 et compte aujourd'hui 80 voisins malins, 11 managers, un budget de 1,5 millions d'euros, pour une présence dans 13 villes françaises. Son point de départ est le constat de la rupture du lien entre les habitants et les institutions, ainsi que la conviction que les solutions doivent provenir des habitants eux-mêmes.

L'association identifie d'abord dans les quartiers « Madame et Monsieur tout-le-monde ». Ces derniers vont devenir des « voisins malins ». Concrètement, ils font du porte-à-porte pour échanger avec les gens, parler des problèmes du quotidien, les informer. Ainsi, la solution vient des habitants eux-mêmes qui essaient de réinventer les liens sociaux et mettent l'homme au cœur du projet.

Par ailleurs, l'association porte un modèle hybride avec plus de 30 partenaires privés. Sa mission de porte-à-porte s'est co-construite avec l'aide des collectivités locales, des entreprises privées (Veolia, Vinci, etc.) et des bailleurs sociaux. L'objectif ici est de mettre tous les acteurs autour de la table.

Parmi les nombreux mécènes de *VoisinMalin* se trouvent le fonds de dotation *Après Demain*, la Fondation Bettencourt Schueller, et la Fondation Caritas. Avec chacun, la question est allée au-delà du simple financement. Tous ont été à l'écoute des besoins de l'association et un véritable dialogue d'égal à égal s'est mis en place. C'est aujourd'hui une fierté lorsque l'un de ces mécènes contacte l'association pour connaître son point de vue de terrain sur un autre projet.

D'autre part, l'expertise du mécène, avec son regard de financeur, aide également l'association

Anne Lhuillier : La Fondation Bettencourt Schueller organise parfois des déjeuners informels qui permettent de partager naturellement des informations entre partenaires.

Alexia Maury Segard : L'association « Esprit de Famille » qui rassemble les fondations familiales a pris l'initiative de mettre en place un seul formulaire de présentation des associations, afin peut-être de lancer un modèle commun d'instruction. Actuellement, cette démarche n'a pas encore abouti. En revanche, les fondations, fonds de dotations ainsi que les entreprises se demandent si ce n'est pas une mauvaise idée de mettre en place une base des données avec un annuaire de tous les associations soutenues et une sorte d'évaluation. Ici la difficulté se présente puisque les critères d'évaluation diffèrent d'une structure à l'autre.

Atelier des Fondations 2017
Centres de Conférences Les Pensières
Veyrier-du-Lac

Atelier 4
Le 5 juillet 2017
Jardin

Education : un atelier « inversé »
autour du rapport *Vers une société apprenante*

Intervenant(s) :

François Taddéi, Centre de Recherches Interdisciplinaires

Animé par **Agnès Lamy**, Centre français des Fonds et Fondations

Marie Bourrigan, FERS –Donner des ailes à nos enfants

Laurent Dupuis, Fondation Potentiels & Talents



En réponse à la mission fixée par la ministre de l'Éducation nationale, Najat Vallaud-Belkacem, le rapport *Vers une société apprenante*, rendu public en mars dernier, trace les perspectives de ce que pourrait être « une véritable R&D de l'éducation tout au long de la vie », considérée comme un levier déterminant pour répondre aux défis éducatifs d'aujourd'hui et de demain. Il propose notamment la création d'une « alliance de recherche », au niveau national, entre acteurs de l'éducation et chercheurs, afin de stimuler les coopérations et organiser l'intelligence collective de tous les acteurs.

Une société apprenante est une société dans laquelle, lorsqu'un individu a appris quelque chose, un autre pourra apprendre plus facilement, puisqu'ils auront su partager ce qu'ils ont fait ensemble. On parle à plus grande échelle de planète apprenante. Par exemple, la création de contenu sur l'encyclopédie junior *Vikidia* permet aux enfants de se former en co-construisant du savoir en ligne, ce qui va venir faciliter l'apprentissage d'autres enfants. Ce partage d'informations est rendu possible grâce au numérique, et pourtant, il n'existe pas de plateformes dédiées spécifiquement à l'éducation à l'heure actuelle. Pour parvenir à construire des territoires apprenants, une société apprenante, voire une planète apprenante, il convient d'instaurer un climat de confiance fondée sur une culture du partage et de l'échange, et de mutualiser les apprentissages en s'assurant de mobiliser tous les individus au sein de tiers-lieux physiques ou numériques propices au débat et ouverts à tous.

De nombreux lieux et personnes s'emparent de ces propositions en les testant dans leur propre territoire. Le rapport *Vers une société apprenante* a précisément été écrit en se basant sur l'idée que tous les individus peuvent devenir acteurs et contribuer au changement. La réalisation d'un documentaire sur le modèle du film « Demain » est envisagée par le CRI, afin de partager avec le plus grand nombre les mille et une manières d'apprendre aujourd'hui, et ainsi d'enclencher le changement. Le changement systémique devra se faire par un effort dans la recherche en éducation, qui reste très marginale et est réalisée essentiellement par des chercheurs internationaux, ainsi que par un investissement dans la formation des enseignants et la petite enfance.

Échanges avec les participants

Le rapport aborde le concept de passeur qui pourrait favoriser l'acculturation entre acteurs de terrain et chercheurs. Quels sont les facteurs clés de réussite d'une bonne collaboration entre une école innovante et un ou des chercheurs ?

Il est difficile à la fois d'innover et de documenter, partager et communiquer sur ce que l'on fait, c'est pour cela que le concept de passeur est important. Des formations de type Master et Doctorat intégrant des chaires internationales pourraient être créées pour former ces passeurs, afin qu'ils observent ce qui se passe sur le terrain et le partagent ensuite. Pour les personnes qui souhaitent s'emparer d'innovations pour les mettre en pratique sur le terrain, des formations pédagogiques sous forme de MOOC, comme celles élaborées par les [Savanturiers](#), pourraient être proposées.

Quels sont les bons sujets de recherche ? Il est nécessaire de repérer les problématiques clés et les chantiers prioritaires et secondaires en thème de recherche qui pourraient être un terrain de collaboration entre l'Éducation nationale et les fondations.

De nombreuses institutions telles que l'INSERM, l'Institut Pasteur ou l'Institut Curie financent la recherche médicale et font des appels à projets thématiques en santé. Il n'existe pas encore d'équivalent dans le monde de l'éducation. Et les chercheurs qui aimeraient pouvoir entreprendre des recherches sur les mille et une manières d'apprendre aujourd'hui ne disposent pas de l'environnement institutionnel et financier dont ils ont besoin. Il convient donc de créer des dynamiques pour déployer la recherche en éducation et de partager les recherches les plus pertinentes. À Singapour par exemple, le développement sur le système éducatif s'est beaucoup basé sur la recherche internationale pour convaincre les politiques, et les chercheurs sont poussés à trouver des solutions concrètes applicables dans la classe.

L'ancienne Ministre de l'Éducation nationale, Najat Vallaud-Belkacem, souhaitait déployer le projet de création d'un Institut Carnot de l'éducation. L'Institut Carnot est un concept originellement pensé pour permettre le transfert entre des recherches fondamentales et appliquées dans le monde de l'industrie. Cette idée sera-t-elle portée par le nouveau Ministre ?

Le nouveau Ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, se penche beaucoup sur la question de l'innovation au sein du système pédagogique. Lors de son passage à l'ESSEC, il a su mettre en place des solutions sur le terrain, en permettant aux étudiants d'être parties prenantes de la pédagogie. Sa nomination pourrait être une opportunité pour construire des partenariats sur des types de recherches ou des évolutions pédagogiques...

Selon un sondage, 95% des jeunes entre 15 et 30 ans souhaiteraient voir le système éducatif changer. Jean-Michel Blanquer a su donner la parole à ces générations pour construire **avec eux** des dispositifs plus adaptés et innovants.

À Singapour, les étudiants sont poussés à partir à l'étranger, tout comme les enseignants afin qu'ils observent comment leur métier est exercé ailleurs. Jean-Michel Blanquer suggère la création d'un partenariat à l'échelle européenne sur le même modèle qu'à Singapour pour les professeurs, les chefs d'établissement et les enseignants chercheurs français.

Comment faire évoluer la formation des enseignants et des acteurs de l'éducation, en s'assurant de prendre en compte les besoins qu'ils auront formulés ? Comment procéder au changement culturel nécessaire ?

Le changement culturel passe déjà par les mots : on emploie désormais les termes de « développement professionnel ou humain » au lieu de formation, de « mentor » au lieu d'inspecteur... Pour contribuer au développement professionnel, il faut fondamentalement partir des individus. À tous les niveaux, même celui de l'établissement, cette logique de confiance, de mentorat, d'accompagnement, de liberté d'expérimenter et de tester peut être implémentée. Par exemple, certains établissements situés dans des quartiers défavorisés font très bien réussir leurs étudiants, parce qu'ils ont su créer une dynamique collective où les chefs d'établissements font confiance aux enseignants et où les enseignants s'entraident et cherchent à faire la différence. Aucune étude ou documentation n'existe pour expliquer cet « effet établissement ».

Qu'en est-il de la formation professionnelle en lycée pro ? Des recherches ou documentations ont-elles été réalisées ?

Des exemples innovants existent à l'international. En Inde, le deuxième *fab lab* au monde s'est établi au sein d'une école pour décrocheurs, qui doivent innover pour aider au moins un paysan de leur village. Ces nouveaux entrepreneurs parviennent à essaimer leurs idées pour venir en aide à des centaines d'autres paysans. En Angleterre, des écoles innovantes Studio Schools permettent à des jeunes de se former aux sciences et aux métiers de l'exploration spatiale. En France également, des enfants handicapés d'une classe ULIS d'un lycée pro ont appris à se servir d'une imprimante 3D et l'enseignent à leur tour à d'autres personnes. Ce genre de dynamiques exceptionnelles a besoin d'être diffusé.

Quelles compétences développées au 21^{ème} siècle ?

Les compétences au 21^{ème} siècle vont plus loin que de savoir lire, écrire et compter, et peuvent être regroupées en quatre C : la créativité, la capacité à coopérer, la capacité à communiquer sur ce qu'on a fait et enfin la capacité à la critique constructive. Il est important d'apprendre à apprendre et d'apprendre de ses erreurs pour gagner confiance en soi et recommencer. Faire des erreurs est essentiel pour apprendre et créer, et le droit à l'erreur devrait être encouragé.

Comment les parents peuvent-ils bien accompagner leurs enfants ?

Aujourd'hui, les parents sont impliqués dans le suivi de la santé de leur enfant au moyen d'un carnet de santé. On pourrait imaginer la création d'un carnet de l'apprenant lié à un open portfolio à vie où serait inscrit ce qu'on apprend dans le milieu scolaire, le monde professionnel, le numérique et ailleurs et qui serait validé par les parents, une institution, une école, un conservatoire de musique, une association, par des pairs sur internet, etc. L'ensemble de ces traces, véritable miroir socratique du « connais-toi toi-même » et « connais ce que tu connais déjà », seraient sauvegardées sur une sorte d'open map de la connaissance. Elle nous permettrait de naviguer dans le monde des connaissances et d'identifier des mentors pour nous aider à développer nos compétences.

Qu'est-ce qu'un bon élève au 21^{ème} siècle ?

C'est un élève qui a su relever et formuler des défis, qui est capable de créer et de documenter, qui sait prendre du recul sur ce qui a marché ou non et qui sait se remettre en cause pour progresser.

On voit aujourd'hui de plus en plus de « challenge-based universities » qui invitent les étudiants à relever des défis, favorisent la coopération et la création, permettent l'expérimentation et reconnaissent le droit à l'erreur. C'est le cas par exemple de l'université d'Aalto en Finlande, des grandes universités américaines comme Stanford et MIT, du CRI et de la formation en informatique 42.

Le CRI a répondu à un appel d'offres de Sorbonne Paris Cité pour la création d'une licence DIY (Do It Yourself), composée aux deux tiers d'enseignements disciplinaires et d'un tiers « à la carte » que l'université ne ferait pas par défaut. Les étudiants pourraient ainsi apprendre en s'engageant, en créant sa start-up ou son association, en faisant de la recherche, en partant à l'autre bout du monde e, leurs expériences seraient documentées pour bénéficier à d'autres.

Comment favoriser la réussite de chacun ?

L'enseignement doit s'adapter en fonction des caractères, comportements et profils des étudiants. Pour la réussite de chacun, il ne faut pas imposer l'uniformisation mais au contraire créer des niches et des passerelles où chacun pourra trouver sa place. Todd Lubart, un chercheur américain, a démontré que la créativité d'un individu décroît d'année en année : sur 95% d'enfants très créatifs en maternelle, seulement 5% le restent jusqu'à leur arrivée dans le monde professionnel. Il faut donc favoriser au maximum la créativité à travers des expérimentations et le partage d'innovations. C'est sur le terrain qu'il est le plus facile d'innover et de le faire remonter au niveau de l'Éducation nationale.

<https://www.economist.com/news/international/21701081-new-crop-hands-universities-transforming-how-students-learn-flying-high>



Atelier des Fondations

5/6/7 juillet 2017

Jeudi 6 juillet – 9h00-10h30

Plénière 3 « *Les nouveaux territoires de la pauvreté* »

| Salle Charles Mérieux

Autour de la thématique *les nouveaux territoires de la pauvreté*, cette plénière invite à penser les territoires à plusieurs échelles (local, national, international), et les acteurs qui y agissent. Comment répondre à ces enjeux devenus mondiaux et quels en sont les répercussions au sein de ces différents territoires. Une des réponses se trouve peut-être dans l'éducation et l'information, dans la mobilisation des acteurs pour permettre de nouvelles formes de coopération. Quel est le rôle des fondations, des associations, des entreprises dans cet écosystème complexe ? De quels leviers disposent-ils pour agir ensemble ? Avec qui travailler, avec quelles méthodologies ?

Jean Eric Aubert - Fondation 2100

Jean Christophe Bas, The Global Compass

Anne Charpy, Voisins Malins

Virginie Raisson, Laboratoire d'études prospectives et cartographiques

Animé par **Marie Leclerc Bruant**, Caisse D'épargne, Groupe BPCE

La deuxième journée de l'Atelier des Fondations aborde la question de la transformation sous l'angle des territoires. Avec l'effet conjugué des technologies numériques qui réduisent les frontières et l'émergence de problématiques mondiales (terrorisme, utilisation des ressources, migration, enjeux environnementaux), la notion de territoire a considérablement changé.

Aujourd'hui, la gouvernance mondiale et les systèmes de décision ne sont plus ajustés aux défis que l'avenir somme de relever sans attendre (pas de modification depuis la seconde guerre mondiale) et des carences thématiques ne tiennent pas compte des changements. On assiste alors à une situation paradoxale : alors que les enjeux deviennent mondiaux et que les réponses doivent être globales, de nombreux pays se recroquevillent, jusqu'à construire des murs et se laisser séduire par le populisme et la xénophobie.

Cependant, on le voit, les initiatives locales volontaires et communautaires se multiplient, les fondations territoriales sont de plus en plus nombreuses, les engagements sont forts partout en région, qu'il faut valoriser voire dupliquer ou essaimer. Comment les fonds et fondations peuvent-ils valoriser ces engagements, agir dans ce contexte ? Comment peuvent-ils travailler avec d'autres ?

I. Intervention

- **Virginie Raison**

Si l'on considère les indicateurs pauvreté et inégalités, contrairement à ce que l'on dit, le monde va mieux. La pauvreté a reculé dans le monde.

En 1990 : 1/3 de la population mondiale vivait en dessous du seuil de pauvreté, aujourd'hui c'est 800 millions soit 12% de la pop mondiale. C'est la première fois dans l'histoire de l'humanité et cela donne l'espoir qu'il est possible d'atteindre l'objectif n°1 du Développement durable.

Cependant, d'autres critères sont aussi à prendre en compte. Le recul de la pauvreté en valeurs absolues ne correspond pas à la réalité car on voit aussi progresser le niveau des inégalités. La croissance de la Chine fait bouger les lignes des inégalités entre pays, la perception est donc liée au rattrapage des pays émergents. Mais le phénomène s'inverse quand on observe les critères d'inégalité entre individus dans les pays : l'augmentation du nombre de personnes les plus riches ne fait pas baisser le nombre de personnes pauvres.



Source : LEPAC – 2038 *Les futurs du Monde*

De nombreuses études (cf. rapport OXFAM 2016 : 80 milliardaires disposent à eux seuls de la moitié de la fortune mondiale) mettent en évidence que la richesse des plus riches est basée sur les revenus du capital. Ce système favorise ceux qui disposent d'un patrimoine. Si les inégalités entre individus s'accroissent on verra ré émerger une part de la pauvreté ayant disparu. Par ailleurs, dans les pays émergents, la classe moyenne a beaucoup de mal à se consolider. D'une façon générale, on constate une érosion des politiques de redistribution et des systèmes de solidarité.

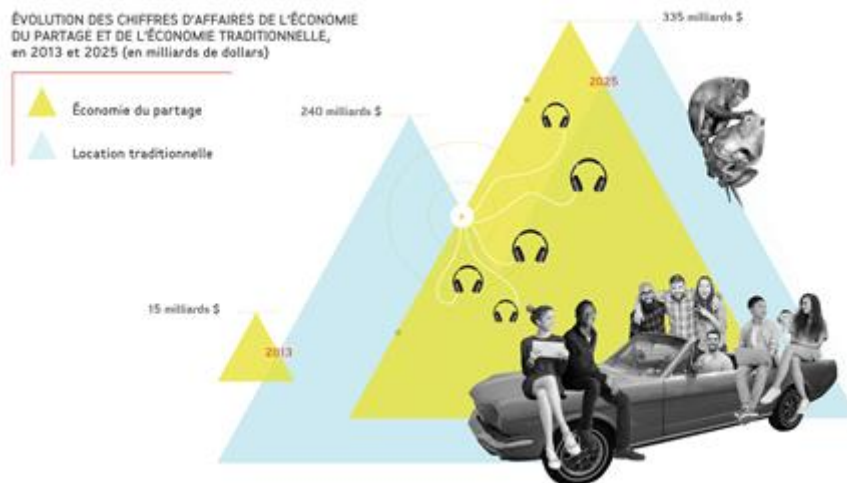
Les inégalités ont été déclarées à Davos première menace pour la stabilité mondiale.

L'autre économie dite collaborative qu'on croyait capable de réduire les inégalités connaît une progression très importante et tend à se rapprocher de l'économie traditionnelle. Elle ne permet pas

de combler les inégalités. Encore une fois, ce système favorise ceux qui ont déjà un patrimoine, il contribue donc à accroître les inégalités.

Il favorise aussi la précarité économique (exemple de la situation des chauffeurs UBER). On ne dispose pas aujourd'hui d'indicateurs permettant de rapporter précisément l'impact économique et social de ces nouvelles économies. Il semble qu'il s'agit plutôt d'une instrumentalisation de la précarité économique qui conduit à remplacer le classique contrat de travail par un contrat à la pièce. Le FMI dénonce un système qui vient créer des écarts de richesse au niveau mondial. Cette économie n'est donc pas un accélérateur social ni un vecteur de redistribution des richesses.

Source : LEPAC – 2038 Les futurs du Monde



Source : LEPAC – 2038 Les futurs du Monde

L'économie numérique, quant à elle, soulève d'autres problèmes liés à la robotisation. L'intelligence artificielle modifie la structure de l'emploi : 1/3 au moins de l'emploi mondial serait menacé. Avec les progrès des algorithmes, cette tendance touchera des métiers de plus en plus qualifiés. L'automation pourrait faire économiser beaucoup aux entreprises. Les pays émergents seront aussi touchés.

La numérisation porte la perspective de très nombreuses suppressions d'emplois ! A côté des métiers robotisés, on peut imaginer que va se développer davantage un nouveau prolétariat mondial affecté aux services à la personne dans un contexte de précarité accrue.

Un autre phénomène est intéressant à observer sur cette économie numérique : les compétences numériques ne sont pas égales. A équipements égaux, les savoir-faire sont différents et restent inférieurs dans les catégories sociales moins privilégiées. Le numérique n'est donc pas un vecteur d'égalité.

Autre dimension également importante pour l'étude des territoires de la pauvreté : celle du vieillissement. La discrimination par la santé est accrue par le vieillissement. Les risques liés au développement des maladies neuro dégénératives touchent davantage les classes défavorisées ; ces maladies coûtent cher et favorisent l'appauvrissement des personnes touchées.

Enfin, dernier territoire de la pauvreté : l'environnement. Les 3/4 des ressources que nous consommons ne sont pas renouvelables, il y aura à terme un grave problème de partage et de pénurie ! Cela contribuera à renvoyer dans la pauvreté des populations qui viennent à peine d'en sortir. Et créera de nouveaux pauvres : les réfugiés climatiques qui n'ont pas de statut aujourd'hui.

Où se trouve l'espoir, comment agir ? L'éducation peut jouer un rôle pour lutter contre les inégalités. Nous avons mené une expérience intéressante en créant une école type *Montessori* hors contrat en coût réel, soit 500 euros par mois pour les familles. Elle est située près de Trappe, dans un contexte populaire avec beaucoup d'étrangers. Les inscrits sont en majorité issus de familles modestes qui choisissent d'investir sur l'éducation car elles valorisent le fait que l'éducation permettra à leurs enfants de changer de situation.

- **Jean Eric Aubert**

Même si l'on peut dire que le monde va mieux, il faut être conscient que des crises majeures nous attendent !

Parmi les grands facteurs de déstabilisation : l'environnement avec la question de l'eau, le vieillissement des populations dans les pays développés, l'accroissement des jeunes dans les autres pays, les progrès technologiques sources de chômage, les crises spéculatives provoquées par une masse de monnaie investie sans être productive. Il en résulte des processus de migration plus amples aujourd'hui ! On considère que 200 à 300 millions de personnes en 2030 seront concernées par le processus migratoire.

On peut identifier 4 grands types d'actions / 4 niveaux :

1. Niveau mondial : Il faut réaménager la planète. Par exemple fixer la population en Afrique donc résoudre les problèmes liés à la sécheresse, à l'accroissement très rapide de la population jeune, aux conflits ; créer des villes nouvelles et écologiques permettant de redistribuer du travail afin que les populations ne s'agglutinent pas de façon anarchique dans les villes puis repartent. Le réchauffement climatique offre des opportunités : la Sibérie se réchauffe ! Il faut donner au FMI un rôle nouveau pour rediriger les financements vers des investissements sur des projets de développement à long terme, une sorte de grand plan *Marshall* mondial.
2. Niveau des nations : Allouer les ressources de façon plus productive. En particulier pour mieux gérer la transition énergétique et écologique, le vieillissement de la population.
3. Niveaux territoires : les préparer à la résilience par rapport au stress qu'ils vont subir sur les plans climatiques, de la biodiversité, des migrations... Cela implique d'associer les populations locales aux élus et aux décideurs pour anticiper ce qui peut se passer. L'auto-organisation peut aller loin, on le voit avec l'émergence des monnaies locales.
4. Niveau des individus. Les jeunes ont l'esprit suffisamment malléable pour comprendre ce qui est en jeu, les nouvelles valeurs, de nouveaux rapports à la nature.

On est devant des situations critiques. Quand l'homme est en état de survie, ce qui se met alors en jeu est notre versant le plus animal. Il est donc intéressant de se rapprocher de l'éthologie dans une démarche prospective. Il faut mener une réflexion inter disciplinaire pour anticiper et proposer des solutions.

Un facteur sur lequel on peut jouer : notre rapport à la monnaie. Nos comportements sont très déterminés par rapport à la valeur monnaie.

La fondation 2100 s'intéresse à toutes ces questions. Nous cherchons par exemple à mobiliser les universités africaines sur la problématique de l'eau en collaboration avec d'autres universités.

Ce travail ne peut être fait seul, mais il est intéressant de s'allier à d'autres fondations.

- **Anne Charpy**

L'expérience de *VoisinMalin* est intéressante car elle met en valeur les potentiels. En effet on sait toujours qu'il y a des difficultés, on sait moins qu'il y a des potentiels. Il faut créer des ponts entre les deux. C'est l'objet de *VoisinMalin*

Les quartiers populaires sont un concentré du monde. Le mal qui ronge ces territoires (3 à 10 000 habitants) c'est l'isolement qui conduit à un renoncement à agir et à une incapacité à se projeter. Il s'agit d'un isolement objectif et matériel. Il y a beaucoup moins de services dans ces quartiers. Ces quartiers sont montrés du doigt, indignes de la république. Les habitants se vivent comme des citoyens de second rang. Ils ont des difficultés à suivre les parcours administratifs et ressentent une forme de honte à demander de l'aide. Cela conduit à renoncer à solliciter des droits. Le repli sur soi est assez généralisé. Il y a perte de la confiance à trois niveaux : dans l'institution, dans le voisinage et en soi-même.

Au Chili j'ai pu voir une autre dynamique qui a inspiré la création de *Voisin Malin*. L'association existe depuis 6 ans dans les grands quartiers populaires et vise à remettre les gens en situation d'agir sur leur vie, à trouver leur place dans la société. Nous misons sur les ressources des personnes qui y vivent : des étudiants aident des enseignants, des mères de familles aident pour les contacts avec les professeurs dans les écoles, des retraités offrent leurs compétences. Tous sont salariés, c'est essentiel pour que ces personnes prennent confiance.

La méthode repose sur la proximité. On travaille à changer la valeur de ces territoires, on cherche le lieu de la rencontre et de la proximité, de l'échange entre les personnes, le territoire devient une ressource. Aujourd'hui nous comptons 80 voisins malins qui parlent 20 langues. Ce sont des héros, ils étaient autrefois déconsidérés, maintenant ils jouent un rôle de ressource et d'éveil des consciences. Ces personnes ont beaucoup à nous apprendre, elles ont affronté des défis, elles ont une audace, un courage et une force de résilience, elles vivent souvent avec deux cultures. Il existe une grande qualité de présence et de rapport à l'autre chez ces personnes.

Enfin autre intérêt de notre projet : nous remettons du lien et de l'oralité dans une société qui dématérialise le lien.

Les entreprises locales implantées s'intéressent à toutes ces qualités et nous pouvons chercher des ressources financières auprès des fondations d'entreprise.

- **Jean-Christophe Bas**

Le territoire fait aussi référence à une appartenance, une identité. Exemple du jeune athlète américain aux JO de 2012 qui a fait le tour du stade avec deux drapeaux, celui de son pays d'adoption et celui de son pays d'origine. Cela a déclenché une furie sur les réseaux sociaux et dans les media avec un clivage très fort et symbolise les difficultés à bâtir des sociétés dites inclusives où chacun a sa place et peut contribuer.

C'est un des grands enjeux aujourd'hui de nos sociétés de plus en plus composites où la référence identitaire est très importante. On observe que les conflits aujourd'hui sont plus de nature culturelle et moins entre pays. Ils sont plutôt à l'intérieur des pays.

Aujourd'hui la problématique société inclusive est au cœur agenda international : article 16 des ODD « sociétés pacifiques et inclusives ». Le World Economic Forum a posé la question de savoir comment l'économie peut-elle y contribuer. De nouveaux acteurs, des connecteurs globaux, émergent. Ce sont des grands secteurs économiques dont le core business est de créer une inter connexion entre les gens

et les cultures. D'une certaine façon ils s'engagent pour le *vivre ensemble*. Exemple des publicités développées par AirBNB qui promeut le multi culturalisme et le vivre ensemble ; par Amazon.

Est-ce que Voisin Malin peut être répliqué à grande échelle ? Il faut essayer d'identifier des facteurs d'innovation dans la promotion du vivre ensemble et réfléchir à la façon de les développer à grande échelle. Ce sera bien plus efficace que des déclarations politiques car on constate que dans ce domaine le top down ne marche pas ! Les gens à la base doivent être moteur des processus d'écoute et de promotion.

Les entreprises se mobilisent aussi à travers leur démarche RSE

II. Interventions dans la salle

- **Fondation Crédit coopératif**

Les inégalités ne viennent pas seulement des questions économiques, beaucoup d'autres facteurs sont en jeu. La question de la confiance en l'autre est essentielle et le rétablissement de cette confiance devrait être une priorité absolue. C'est une démarche qui s'appuie sur la prise en considération des ressources de chacun.

- **Francis Charhon** : question adressée à Anne Charpy

A quel moment pensez-vous avoir réussi, quel est votre objectif ? Est-ce que Voisin Malin a vraiment changé structurellement quelque chose ? Le quartier ?

- **Alexia Tye** : question adressée à Jean-Christophe Bas

Quel est votre point de vue sur l'intégration et le pluralisme pour les personnes musulmanes ?

- **Laurence de Nervaux** :

Jean Eric Aubert a dit qu'il fallait miser sur les très jeunes générations comme acteurs de demain. Je signale l'école de la philanthropie de la Fondation de France en collaboration avec la Fondation Rothschild : c'est un programme de sensibilisation et d'action tourné vers les jeunes.

- **Virginie Raison**

Le récit est important. Nous ne savons pas produire un récit de notre société qui puisse donner envie d'être acteur. Le politique a une responsabilité pour cela. Aussi sur les outils accessibles aux jeunes mais attention que ces réseaux ne produisent pas un autre récit. Aujourd'hui beaucoup d'initiative provoquent de l'exclusion : exemple de Premium, VIP, Ventes privées qui vantent une exclusivité !

- **Jean-Eric Aubert**

La confiance est une question centrale. Il faut arriver à créer confiance dans la relation à l'autre, à la nature. Les neurosciences éclairent sur cela. La confiance s'acquiert dans l'action. L'exemple de Dominique Pon à Toulouse prouve bien que la confiance permet la transformation. Quand on saura repérer les processus de confiance, on pourra visualiser les dynamiques de transformation de nos sociétés. Cela doit venir des citoyens.

- **Jean-Christophe Bas**

Pour vivre ensemble, il faut lutter contre les stéréotypes qui sont entretenus par l'absence de dialogue, de rencontre, donc de compréhension. Les organisations de terrain permettent la rencontre. On peut au moins viser d'être d'accord sur le désaccord pour éviter tensions et polarisations. C'est donc très important de favoriser des formes d'interactions directes car c'est à travers la rencontre que naît respect de la différence.

- **Anne Charpy**

Notre démarche produit des résultats à long terme. Pour obtenir des transformations durables il faut être patient. Mais on observe assez vite des signes positifs : des habitants s'engagent. Dans les cages d'escalier, il y a plus de légèreté, de sourires qui sont des signes de pacification du climat. Les services sont plus efficaces et les habitants se responsabilisent (exemple du tri des déchets). Notre objectif à terme est que *Voisin Malin* disparaisse parce que les gens n'en n'auront plus besoin ! En conclusion, je confirme que la confiance irrigue notre action. L'intelligence ce sont les habitants qui l'ont. Notre rôle est pour permettre que surgisse la confiance. Tout est organisé dans notre management pour introduire cette dimension !

Atelier des Fondations 2017
Centres de Conférences Les Pensières
Veyrier-du-Lac

Atelier 5
le 6 juillet 2017

Agir à l'international : les nouveaux enjeux
du transfert de compétences et d'action Nord Sud

Intervenants : **Sophie Fourchy**, Fondation de l'entreprise Carrfour

Béatrice Néré, the Bill and Melinda Gates Foundation

Emilie Poisson, Convergences

Lous Pizarro, Fondation Solthis

Animé par **Francis Charhon**, Fondation Médecins sans Frontières

Francis Charhon : Avant de commencer l'atelier, Francis Charhon a souhaité faire part de sa tristesse vis-à-vis de la publication de l'instruction fiscale du 10 mai 2017 relative à la territorialité du don. Selon lui – cette instruction – publiée la veille d'un changement de gouvernement – va à l'encontre de ce que portent les praticiens : complication de la redistribution à des acteurs locaux, absence d'autonomie de ces derniers, à cause de l'obligation de définition du projet. Il y a eu une défaillance des organisations collectives face à Bercy.

[Droit de réponse du Centre français des Fonds et Fondations]

La version de l'instruction fiscale de 2012 – qui était très défavorable au secteur et avait d'ailleurs engendré le Rapport Bachelier – était opposable à l'administration jusqu'à la publication de la nouvelle instruction fiscale du 10 mai 2017 qui a, quant à elle, apporté de réelles avancées pour la territorialité du don. Le plaidoyer mené a en effet permis d'une part l'élargissement des champs éligibles à l'international et d'autre part un éclaircissement des conditions de versements aux organismes locaux. Quatre champs sont éligibles au mécénat hors frontières européennes. Premièrement, les actions humanitaires d'urgence, mais également celles requises en vue de la satisfaction des besoins indispensables des populations en situation de détresse ou de misère et en vue de contribuer à leur insertion sociale. Alors qu'elles ne sont pas éligibles en France et en Europe, les actions de développement sont également éligibles hors frontières européennes à la double condition qu'elles constituent un élément indissociable d'une action humanitaire et qu'elles concourent au développement social des populations en situation de détresse ou de misère, présentent un caractère local et ne sont pas pilotées par des sociétés commerciales ou des structures à but lucratif.

Deuxièmement, les actions concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique, à la diffusion de la culture, de la langue et des connaissances scientifiques françaises sont également éligibles au mécénat hors frontières européennes. Ici, le plaidoyer a permis que par « connaissances scientifiques » soient compris autant les sciences exactes que les sciences sociales. Troisièmement, les actions en faveur de la protection de l'environnement naturel sont éligibles. Quatrièmement, les actions scientifiques sont éligibles à condition que les résultats de recherches menées hors frontières

européennes soient destinés à être utilisées en Europe. Grâce au plaidoyer, les bourses doctorales et post-doctorales sont citées comme étant clairement éligibles.

Trois conditions cumulatives définissent les modalités de financement au titre du mécénat : définition et maîtrise du programme à partir de l'organisme français ou européen ; financement direct des actions entreprises ; capacité à justifier les dépenses exposées pour remplir la mission. A partir du moment où l'Etat accorde un avantage fiscal, il doit pouvoir vérifier la traçabilité des fonds, leur affectation et leur utilisation effective aux causes éligibles, pour se prémunir notamment contre le possible financement d'activités lucratives, illicites, ou terroristes. C'est pourquoi, il est prévu l'obligation de pouvoir fournir les conventions ou tout autre document fixant les objectifs et le suivi des opérations entre l'organisme distributeur et les organismes locaux. Cela étant, grâce au plaidoyer mené, les fonds ne devront être versés sur des comptes propres qu'en cas d'intervention directe de l'organisme.

Enfin, l'instruction fiscale offre une sécurité juridique accrue aux fondations et associations concernées, tout en comportant des avancées notables par rapport à la doctrine ancienne, en élargissant le champ des activités éligibles et en allégeant les modalités d'action des fondations. Pour plus d'informations sur le plaidoyer mené et l'évolution de la territorialité du don cliquez [ici](#), et pour retrouver le texte de l'instruction fiscale : [ici](#) (point 250 à 340).

Emilie Poisson : Convergences est une association lancée en 2008 qui vise à promouvoir la lutte contre la pauvreté, l'exclusion et les changements climatiques en réunissant les acteurs concernés. Animée par l'adage : « seul on va vite, mais à plusieurs on va plus loin. », elle présente des solutions innovantes, accompagne les partenariats, et diffuse les bonnes pratiques.

Louis Pizzaro : Auparavant association, la Fondation Solthis est abritée depuis 2003 par la Fondation Caritas et agit dans le secteur de la santé aux plus démunis.

Sophie Fourchy : La Fondation d'entreprise Carrefour est née il y a quinze ans avec la volonté de lutter contre la précarité dans les pays où l'enseigne est implantée. L'action se réalise grâce aux équipes locales du réseau. Aujourd'hui, la fondation compte 94 programmes dans 16 pays pour un budget de 8,5 millions d'euros. Les champs d'intervention sont l'alimentation solidaire et l'aide humanitaire d'urgence.

Béatrice Néré : La Fondation Bill et Melinda Gates c'est 5 milliards de dollars de budget par an, 1500 subventions distribuées, 1500 salariés à Seattle, des bureaux en Inde et en Afrique de l'Est. Au-delà de ces chiffres, la fondation travaille notamment dans le secteur de la santé, par exemple avec des actions relatives au rota virus, ou encore la mortalité infantile en Afrique subsaharienne. Le soutien se concentre particulièrement autour de deux types de populations : les enfants et les femmes.

Emilie Poisson : Pour mettre en place des relations avec les acteurs locaux, Convergences s'appuie réelle sur eux. Par exemple, en Birmanie, l'association a co-construit avec la société civile une plateforme sur le développement durable pour permettre aux acteurs-clefs d'échanger.

Louis Pizzaro : Il faut en effet partir des besoins concrets locaux. Par exemple, la trithérapie permet de traiter le VIH-Sida. Certains pays n'ont pas besoin de centres de traitement ou de médicaments, mais plutôt de savoir-faire (formations) ou de connaissances (fournisseur auprès desquels acheter les bons médicaments. Ainsi, il faut chercher à agir en amont et en concertation avec les acteurs locaux, à savoir les communautés, les gouvernements, le secteur privé. Il faut savoir que les acteurs publics ont des marges de manœuvres assez réduites car ils sont très liés à ce que les bailleurs de fonds tels que le Fonds monétaire international, la Banque mondiale, leur imposent. A l'inverse, les ONG locales peuvent être plus ouvertes à la discussion et à l'analyse. Ainsi, les fondations peuvent prendre des risques, ouvrir des brèches au service des enjeux locaux.

Sophie Fourchy : La fondation d'entreprise s'est bien sûr appuyée sur la force de l'entreprise Carrefour pour développer ses programmes. Tout d'abord, il a fallu identifier les besoins locaux afin de permettre la meilleure appropriation des programmes. Par exemple, en Roumanie, les Roms sont extrêmement exclus et 15% des enfants ne vont pas à l'école. Le Carrefour local a demandé la mise en place d'un bon d'achat qui serait distribué pour chaque enfant scolarisé dans les petites classes. A l'issue de trois ans d'expérimentation grâce à la fondation, et d'un plaidoyer mené auprès des pouvoirs publics grâce aux mesures d'impact, le programme a été validé par les pouvoirs publics. Ainsi, outre les financements, les liens avec le terrain sont extrêmement précieux à l'heure où l'entreprise fait partie intégrante de l'écosystème d'un territoire donné. Cela permet un effet démultiplicateur.

Béatrice Néré : La fondation Gates procède principalement à des redistributions. L'un des risques est que les acteurs disent ce qu'ils pensent que la fondation veut entendre ; mais une fois l'argent reçu, ils l'utilisent différemment de ce qui avait été convenu. Afin d'éviter cela, une méthodologie a été mise en place par la fondation Gates, quel que soit la taille des partenariats. Tout d'abord, un problème est découvert ; il est alors étudié finement. Ensuite, des objectifs sont établis avec la question des ressources, et en s'interrogeant sur les capacités de la personne publique à agir par elle-même. Puis, une mission de reconnaissance est réalisée. Il s'agit alors de trouver des acteurs locaux qui permettent l'impact : 1° le plus rapide ; 2° le plus important ; 3° et qui peut être essaimé.

Emilie Poisson : Il peut paraître compliqué de réunir des personnes et des organisations structurelles différentes autour d'un même projet. Mais il est nécessaire de mettre de côté le cloisonnement ONG/entreprises/gouvernement. Un partenariat se réussit s'il est fondé sur une définition commune. Pour cela, le dialogue doit supplanter les égos. Un conseil pour les relations entre organismes : il vaut mieux commencer avec du *pro bono*, puis faire du mécénat, avant de mettre en place de véritables partenariats.

Louis Pizzaro : A l'heure d'établir un partenariat, il faut rechercher non seulement la complémentarité d'expertise, mais également la complémentarité de financement, c'est-à-dire être en mesure de créer un consortium afin d'être crédible face aux bailleurs de fonds. En outre, il faudrait également réussir à mettre en place une complémentarité politique, afin de mener un plaidoyer commun auprès des pouvoirs publics.

Sophie Fourchy : Aujourd'hui, les fondations sont celles qui ont la capacité à prendre des risques. Mais qui dit risque, dit parfois échecs. Et justement, il serait bon de faire sauter les tabous relatifs à l'échec. Le secteur grandirait énormément si les organismes partageaient entre eux leurs expériences de ce qui a mal fonctionné. Par exemple, noter les structures bénéficiaires à risques entre nous ?

Béatrice Néré : Voici une petite anecdote : un jour Warren Buffett, l'un des administrateurs de la fondation Gates, a dit aux salariés de la fondation : « Quel est votre taux de réussite ? Sachez que ce qui ont un taux de réussite supérieur à 60% font mal leur travail. Pourquoi ? Parce que vous êtes sensés prendre des risques, vous attaquer à des enjeux difficiles, donc votre taux d'échec doit être autour de 40%. Les essais permettent de réaliser les futurs succès. »

Tout bon projet ne se révèle pas forcément concluant à la fin et il s'agit en réalité de trouver le meilleur projet. Par exemple, le programme *Grand Challenges* est un concours sur un sujet auquel les participants doivent apporter une solution expliquée sur deux pages. Un comité de soixante personnalités indépendantes sélectionne les meilleurs projets. Le prix est de cent mille dollars, puis au bout d'un an de travail il peut être versé un million de dollars pour un passage à l'échelle. Par exemple, il y a eu un projet sur des toilettes (mobiles, sèches, etc). Ce programme permet de belles innovations.

Louis Pizzaro : Au Niger, les femmes ont en moyenne 7,6 enfants et le VIH-Sida leur est parfois transmis. Pourtant un tiers des femmes ne viennent pas prendre leurs traitements. Il a fallu en comprendre les raisons : d'une part, la peur de révéler à leur famille qu'elles étaient atteintes de la

maladie ; mais aussi pour des raisons structurelles. En effet, comme en France, les sages-femmes n'avaient pas le droit de faire des prescriptions. Exceptionnellement, elles ont été autorisées dans quatre centres d'essai à réaliser les dépistages et le suivi de leurs patientes. Les résultats ont été très positifs, et le ministère de la santé a alors autorisé les sages-femmes à réaliser des prescriptions. En somme, pour un plaidoyer efficace, il faut apporter des résultats concrets aux personnes publiques.

Francis Charhon : Aujourd'hui, nous devons plus que jamais nous coordonner, partager nos expériences et mettre en lien les gens de terrain avec les chercheurs. Pour cela, nous pourrions par créer un site dédié. L'argent est une réponse mais surtout il faut savoir l'utiliser à bon escient.

Atelier des Fondations 2017
Centres de Conférences Les Pensières
Veyrier-du-Lac

le 6 juillet 2017
Salle Mont Veyrier

**La transmission générationnelle au sein des fondations familiales:
le poids de l'héritage ou l'ouverture du champ des possibles?**

Intervenants : **Tessa Berthon**, Fondation La Ferthé
Sophie Lacoste, Fonds de dotation Porosus
Dorothée Merville, Fondation Hippocrène
Animé par **Croisine Martin Roland**, Fonds de dotation Transatlantique

Comment passer le relais à la génération suivante, comment faire bouger les lignes d'une fondation pour qu'elle perdure? Comment faire de cette transmission, une opportunité et non une charge, tout en prenant en compte des modes d'engagement différents et des éloignements géographiques propres à cette nouvelle génération?

Croisine Martine Roland : A quel moment vous êtes-vous impliquées dans la philanthropie ? Comment le passage de relais s'est-il fait dans votre structure ? Qui décide aujourd'hui des orientations stratégiques ?

Dorothée Merville : Nous avons mis en place un double passage de relais. Jusqu'à décembre, c'était ma tante, Michèle Guyot Roze, qui a pris la présidence de la Fondation, après le décès de son père. En effet, les circonstances ont été compliquées : elle s'est retrouvée à gérer à la fois le poids de ce décès et à reprendre la main sur la fondation. Même si elle connaissait certains aspects de l'administration, il y avait une transmission des activités quotidiennes de la fondation qui n'avait pas été forcément faite. Mon grand-père était un leader mais n'avait pas toujours le temps de partager sur ses pratiques.

De ce point-de-vue-là, une transmission plus apaisée s'était fait entre la deuxième et la troisième génération : Michèle Guyot Roze a choisi un moment où la fondation allait bien et elle se sentait en forme pour passer le relais car elle pouvait encore être là comme support pour aider, pour partager ses réseaux.

CMR : Comment est-ce qu'on t'a donné envie de t'impliquer ? Comment se faisait-elle cette éducation à la philanthropie ?

DM : C'était plutôt naturelle. On n'a jamais évoqué le sujet d'une manière très prononcée, on m'a pas incitée à participer à la fondation, finalement c'était une transition professionnelle. J'ai commencé à donner des coups de main et très rapidement ceci est devenu mon activité principale. Je suis devenue directrice de la fondation à un moment où il y avait plus de projets qui nécessitaient une personne à plein temps. L'avantage des grandes familles, c'est que chacun se sent libre de participer ou non.

Tessa Berthon : Ma génération n'a pas été associée au départ à la création de la fondation. Concernant la transmission, j'ai trouvé que ceci était fait d'une manière très intelligente. C'était un de mes oncles qui était, en 2013, secrétaire général de la fondation depuis quinze ans quand il a décidé de passer la main. C'était sa propre décision, partagée par ses frères et sœurs. Comme j'étais assez impliquée dans la fondation, grâce à

une curiosité naturelle pour le sujet, il m'a proposé son poste. Je n'ai pas voulu m'imposer, nous sommes une famille très nombreuse, néanmoins personne d'autre ne voulait le poste, car même si tout le monde aimait participer, personne ne voulait en prendre la responsabilité.

Ceci est arrivé à un moment où j'allais reprendre ma vie professionnelle après m'être arrêtée pour élever mes enfants, donc pour moi c'était un passage logique.

J'étais fascinée dès le départ par la création de cette fondation, j'ai trouvé très intéressant que six frères et sœurs qui ont mené des vies tellement différentes, ont réussi de travailler ensemble pour monter ce projet. Au départ je l'ai regardé de loin, mais j'avais l'occasion de donner de plus en plus de mon temps. Ceci se faisait sans incitation. De mes cousins et cousines, il n'y en a pas beaucoup qui s'impliquent pour l'instant, mais je ne me désespère pas.

Sophie Lacoste : Cela fait seulement trois ans que nous avons créé la fondation, donc il n'y a pas eu encore question de la transmission. Nous organisons deux séminaires par an pour tous les enfants de la famille à partir de leurs douze ans, avec des intervenants qui travaillent sur des thématiques telles que la gestion d'une fondation ou les dynamiques collectives. Notre objectif est de les familiariser avec ces sujets comme on l'avait fait avec nous dès que nous étions petits.

CMR : Est-ce que vous avez des réunions de famille pour la génération qui arrive où vous parlez de la philanthropie ou est-ce que vous vous dites que leur intérêt pour le sujet arrivera tout seul ?

DM : La liberté de chacun est primordiale. Les gens sont libres de venir à certains événements de la fondation et en entendent régulièrement parler. Personnellement, j'applique auprès de mes enfants la méthode que j'ai reçu, c'est-à-dire que la philanthropie fait partie des valeurs d'éducation au quotidien.

TB : C'est une passation qui se fait en douceur. Concernant les plus jeunes, notre idée est de convier ceux qui ont dix-huit ans au comité exécutif et les inciter à proposer des projets. Bien que j'ai pris le poste de Secrétaire Générale, les six fondateurs sont toujours présents au comité exécutif. Nous avons également une fête annuelle où sont invités d'autres fondations et des porteurs de projets, donc c'est une autre occasion de parler de la philanthropie. En ce qui concerne mes propres enfants, dès que l'occasion est donnée, je leur parle des associations que je rencontre, des interventions que je fais – je pense que c'est le meilleur moyen de témoigner de la richesse de ce qu'on fait.

SL : C'est une chose de transmettre des valeurs et puis c'est une autre chose de transmettre une structure qu'il faut qu'ils gèrent ensemble, qu'ils trouvent une gouvernance qui permette de s'accorder. C'est sur ce dernier point qu'il faut anticiper et se positionner tôt pour les former. L'enjeu est de pouvoir participer efficacement à une œuvre commune.

CMR : Est-ce que dans le statut de la fondation familiale la question de transmission est-elle prévue ? Est-ce que ceci se fait naturellement, ou pensez-vous qu'il vaut mieux y réfléchir dès le début ?

DM : Nous sommes une fondation reconnue d'utilité publique. Cela induit qu'il n'y a pas de statut de fondation familiale, certains membres de la famille ne sont pas plus légitimes que d'autres pour reprendre la suite de la fondation. Concernant notre financement, le budget est complété par les dons de la famille, les frais de fonctionnement sont couverts par la famille, donc si quelqu'un d'autre reprenait la fondation, elle ne pourrait plus fonctionner. Pour que la transmission puisse se passer bien, il est essentiel que les générations précédentes restent impliquées dans le conseil d'administration.

TB : Dans les statuts, la gouvernance est prévue. Nous avons dix personnes dans le comité exécutif dont six doivent être des fondateurs ou des représentants de la famille. Cela étant, il y a eu un choix à faire il y a quelques années pour savoir si la fondation serait pérenne ou non-pérenne. Nous avons choisi cette dernière option, donc nous pouvons décider de tout distribuer du jour au lendemain si nous le souhaitons. Je crois qu'ils l'ont fait ainsi pour que la fondation ne soit pas un poids pour notre génération. En même temps je reste persuadée que leur envie est que la fondation se transmette.

CMR : Comment faire vivre le mémoire des fondateurs ? Est-ce que le projet philanthropique a évolué ? Est-ce que vous arrivez à le concilier avec les valeurs du départ ?

DM : Nous avons ce projet de publier la biographie de Jean Guyot depuis longtemps. Nous avons souhaité que celle-ci soit plutôt historique et non pas familiale. Elle remontait de sa naissance jusqu'à la création de la fondation et était finalement une synthèse de sa philosophie.

Nous avons de la chance car l'objet de la fondation est assez large et ceci permet à chacun à s'y retrouver sans trahir le projet de départ.

TB : Nous n'avons pas de projet de biographie des fondateurs et de mon arrière-grand-père, leur histoire restera entre nous.

L'objet de la fondation est en soi très large, et cela permet à toute les générations de mener des projets susceptibles de les intéresser. Cependant cette généralité fait que nous n'avons pas d'expertise spécifique sur tel ou tel domaine.

SL : L'histoire de mes grands-parents est extrêmement encrée dans l'histoire de la fondation, ils sont devenus un mythe. Ceci est assez intéressant à transmettre, tous les petits-enfants lisent les documents rassemblés. Lors de la création du fonds de dotation, nous avons interviewé tous les fondateurs pour témoigner des raisons qui nous ont décidé à nous embarquer sur ce projet. Chacun met en avant ses passions et ses domaines de compétences pour les partager.

CMR : Concernant le choix des projets, comment vous décidez-vous ? Quels sont les processus de sélection ? Comment ceci se passe au niveau de la gouvernance ? Engagez-vous des experts qui connaissent bien les champs d'action de votre structure, mais qui ne font pas partie de la famille ?

DM : La Fondation Hippocrène a une méthode de sélection de projet aussi légère que possible. Comme nous ne donnons pas des montants de subventions très élevés, nous ne souhaitons pas exiger des porteurs de projets des présentations disproportionnées. Nous nous sommes également autorisés à soutenir des projets qui sur le papier ne sont pas parfaitement formalisés mais pour lesquels nous avons eu un coup de cœur. L'étude des dossiers se fait d'une manière bénévole, c'est une partie du conseil d'administration qui s'en charge. Chacun peut consulter quand il le souhaite les dossiers qui nous sont remis à travers notre site internet, ceci permet de faire la première sélection. Nous rencontrons tous les projets qui passent cette première phase d'intérêt. Cette méthode nous donne des grands taux de satisfaction.

TB : Chez nous aussi, il s'agit d'un processus léger. Chacun instruit ses projets, ce n'est pas moi qui centralise. Il y a toujours un membre de la famille qui a rencontré le porteur du projet et il a été séduit. Alors le porteur du projet vient devant le comité exécutif pour présenter son projet. Notre sélection est vraiment basée sur les coups de cœur, et ceci a l'air de bien fonctionner. Pour preuve, il n'y a pas eu en vingt ans une seule association qui n'ait pas finalisé le projet.

Pour qu'il y ait une lecture plus facile pour chacun des membres de la famille, j'envoie tous les projets à l'avance, avant le comité, sous le même format. Je pense que les associations sont débordées et que la recherche des fonds leur prend un temps énorme, donc nous voulons faciliter leurs démarches. Si une association est financée par une autre fondation, je les appelle pour demander leur opinion. Je trouve que c'est vraiment une mise en commun de moyens.

Nous finançons les frais de fonctionnement, il y a très peu de fondations qui font ça, cependant c'est très important. Au départ nous nous sommes dit que nous financerions des petites associations et ça serait un coup de pouce unique, mais ceci a beaucoup évolué dans le temps, parce que nous nous sommes rendu compte des besoins des associations. Aujourd'hui nous nous inscrivons dans la durée avec les associations. Nous finançons des grosses associations aussi bien que des petites.

SL : Nous avons des projets qui sont très différents, des sujets divers. Même si nous avons un dossier pro-format, nous nous sommes rendu compte que les associations avaient déjà leur propre dossier de

présentation et nous ne voulions pas rajouter des complexités. Dans le processus de sélections, chaque sujet est différent. Il y a des processus très organisés et d'autres plus spécifiques.

Nous ne pouvons pas faire d'appels à projet, faute de temps, nous sommes tous des bénévoles. De ce fait, nous avons des experts qui nous aident à sélectionner les projets en amont, ils font partie des comités. Nous pouvons également avoir des coups de cœur, si quelqu'un nous trouve et nous envoie un projet très construit. Parfois ce sont des autres fondations qui nous sollicitent si elles ne peuvent pas soutenir un projet donné et vice versa.

CMR : Etant donné que vous êtes tous des bénévoles, est-ce que la question de la professionnalisation de la fondation se pose ?

DM : Ceci dépend beaucoup du budget. Dans tous les cas, changer la méthodologie est facteur de coût, au détriment du financement de projet.

TB : L'association [« Un esprit de famille »](#) regroupe aujourd'hui une soixantaine de fondations familiales. L'objectif est de partager les bonnes pratiques et d'échanger sur les projets et les associations soutenues. Quant à la professionnalisation, je ne l'envisage pas, mais je ne sais pas pour le moment s'il faut faire grossir cette fondation uniquement avec les membres de la famille ou s'il faut plutôt donner envie aux autres membres de la famille de créer leur propre fondation.

SL : Effectivement, ça n'aurait pas beaucoup de sens de la structurer différemment. Après la professionnalisation des démarches est toujours un sujet important pour nous.

Atelier 11
le 7 juillet 2017
Salle Charles Mérieux

Santé et Numérique

Intervenants : **Béatrice Garette**, Fondation Pierre Fabre (par audioconférence)
Etienne Minvielle, Institut Gustave Roussy
Serge Guillot, Fondation Mérieux
Fédéric Ehrler, Hôpitaux Universitaires de Genève
Animé par **Karin Jestin**, Philanthropic and Humanitarian Initiatives (PHI)

Dans le domaine de la santé, le numérique est un véritable vecteur d'accélération et de partage. Au-delà des inquiétudes liées au respect des libertés individuelles, des modes de conservation de données et de l'accompagnement et de la formation des patients et des personnels de santé, le numérique est une formidable opportunité de mieux anticiper, voire de prévenir des problèmes de santé, et de maîtriser des enjeux de santé publique. Meilleure coordination entre les acteurs de santé, implication plus forte du patient, amélioration du pouvoir d'agir et de choisir, autant de raisons d'accélérer son développement !

Béatrice Garette : La mission de la Fondation Pierre Fabre est de permettre l'accès aux médicaments et aux soins de qualité dans les pays les moins avancés et émergents. L'arrivée du téléphone et d'internet dans ces pays est une réelle opportunité pour accéder à l'information et aux dispositifs qui facilitent l'accès aux soins des populations isolées ou en grande précarité.

Pour mieux accompagner cette évolution, la Fondation a créé un Observatoire de la E-Santé en 2016, avec l'aide d'un certain nombre d'experts, dans les pays d'Asie du sud-est, d'Afrique sub-saharienne ainsi qu'en Inde. L'objectif est de capitaliser des initiatives structurantes, vertueuses et pérennes, ayant un bénéfice direct pour la santé des populations les plus vulnérables. Souvent peu suivies par les autorités sanitaires de leur pays, ces initiatives sont soutenues dans leur développement par la Fondation et mis en réseau avec des acteurs susceptibles de les aider. Elles agissent dans quatre grands domaines d'innovation : l'information, la sensibilisation des populations et l'éducation pour le changement des comportements ; la gestion des données médicales ; la formation continue des professionnels de santé à distance ; et enfin l'accès à l'assurance santé.

La plateforme de l'Observatoire de la E-Santé appelée [ODESS](#), regroupe de nombreuses initiatives axées sur la santé maternelle et infantile, telles que [Khushi Baby](#) (bébé heureux en Hindi), un dispositif connecté au cou de l'enfant qui assure un suivi de sa santé. D'autres initiatives viennent apporter des solutions de diagnostic pour dépister des maladies, comme par exemple [Peek Vision](#), une initiative qui a permis le dépistage de problèmes de vue de milliers d'enfants au Botswana.

La Fondation a constaté deux phénomènes dans le domaine de la e-santé : d'abord, un effet « leapfrog » (bond en avant), signifiant que les pays du sud adoptent les dispositifs digitaux actuels sans passer par une technologie ancienne ; enfin, les populations et innovateurs locaux de type start-up, entreprises sociales et secteur public vont s'emparer des moyens de communication dans un but de développement sociale.

Serge Guillot : La Fondation Mérieux est active dans les pays d’Afrique de l’Ouest, d’Asie du sud-est, du Moyen-Orient ainsi qu’à Madagascar et au Brésil. Elle agit en coordination avec le Ministère de la Santé et les directions des laboratoires pour le renforcement des capacités de diagnostic et participe à la construction, à la réhabilitation et à l’équipement de laboratoires d’analyses, ainsi qu’à la formation des professionnels de santé.

La Fondation a deux grands axes de travail dans le numérique :

- Une formation diplômante à distance disponible sur la plateforme [Globe](#), qui inclue des modules de e-learning pour former à distance le personnel de santé, des services de type webcast qui diffuse des conférences et cours thématiques, ou encore des quizz qualifiants et serious games.
- Trois exemples d’innovations pour améliorer le développement et la qualité des laboratoires d’analyses médicales sur le terrain :
 - 1) La mise en œuvre d’une cartographie dynamique des laboratoires en Guinée appelée [LAB-NET](#), avec l’aide d’Expertise France et de l’Institut Pasteur. Chaque laboratoire identifié possède ainsi une fiche d’identité précisant ses caractéristiques, son emplacement, l’équipement disponible, les compétences des laborantins et le type de pathologie qu’ils sont capables de diagnostiquer.
 - 2) Pour les laboratoires, la mise en place de [I-LAB](#), un outil de collecte et de remontée des données épidémiologiques vers la direction centrale des laboratoires qui a une vue en temps réel des foyers d’infection.
 - 3) Le développement du système de gestion interne de laboratoires [RESAOLAB](#) pour renforcer la qualité et l’accès au diagnostic dans sept pays de l’Afrique de l’Ouest.

Frédéric Ehrler : Frédéric Ehrler est spécialiste dans le domaine de l’amélioration de l’expérience utilisateur et de l’interaction homme machine, au sein du service de R&D informatique de l’Hôpital Universitaire de Genève.

Présentation de trois applications de santé développées :

- [InfoKids](#) est une application centrée sur le patient, pour l’accompagner tout au long de son parcours de soins aux urgences pédiatriques. Grâce à plusieurs modules d’aide à la décision, elle permet d’améliorer l’efficacité de la prise en charge aux urgences et propose des vidéos informatives pour expliquer aux patients la suite des soins.
- La complexité du système de santé oblige les infirmiers(ères) à réaliser des tâches administratives très chronophages. L’outil [BEDside Mobility](#) leur permet de suivre et mettre à jour les tâches à effectuer, de gérer l’administration de médicaments, de communiquer entre équipes au moyen d’un chat, etc.
- [PedAMINES](#) est un outil qui guide l’infirmier(ère) lors de l’administration de médicaments en cas d’urgence pédiatrique.

La création d’outils numériques de santé requiert une approche très rigoureuse. Un essai clinique randomisé a été effectué pour valider l’efficacité de ce genre d’outils : il a démontré une amélioration significative de la qualité des soins, ainsi qu’une réduction des erreurs médicales de 80%.

Étienne Minvielle : Étienne Minvielle représente l’Institut Gustave Roussy, premier centre de lutte contre le cancer en Europe.

Le traitement par chimiothérapie orale se développe de plus en plus. En 2020, 50% des chimiothérapies devraient être orales, c’est-à-dire que le patient renouvelle ses médicaments directement chez le pharmacien et ne se rend plus à l’hôpital pour recevoir un traitement par

intraveineuse. Le patient, atteint d'une maladie grave, peut se sentir livré à lui-même. Il paraît donc fondamental d'innover pour le suivi à distance des patients traités par chimiothérapie orale, et d'utiliser le numérique à cet effet.

L'Institut Gustave Roussy a ainsi créé le dispositif [CAPRI](#) (Cancérologie Parcours de soins Région Ile-de-France). Ce système est composé de deux infirmières de coordination et de deux portails internet, l'un permettant aux patients de contacter directement les infirmières et le second reliant les infirmières aux partenaires de l'offre de soins (médecins généralistes, pharmaciens de ville et infirmières libérales). Trente-quatre algorithmes encadrent la prise de décision des infirmières, qui ont la possibilité de répondre directement aux questions des patients, de les transférer aux partenaires de l'offre de soins primaire ou de faire appel au médecin référent. Une étude randomisée sur 170 patients a été menée pour évaluer ce dispositif. L'Institut cherche à adapter le dispositif à l'immunothérapie et à l'essayer dans les pays où les populations sont éloignées des centres médicaux.

Échanges avec la salle

Quel est le coût de l'investissement et du suivi de ce genre d'outils ? Quelle est la durée de mise en œuvre d'un projet ?

- Étienne Minvielle (Institut Gustave Roussy) : d'un point de vue opérationnel, le travail des infirmières coûte plus cher que la mise en place de l'application. Pour développer CAPRI en toute légalité, un accord avec la CNIL a seulement été trouvé au bout de treize mois. Un accompagnement juridique rapide est nécessaire lorsque l'on est dans une logique d'innovation.
- Frédéric Ehrler (Hôpital Universitaire de Genève) : il faut compter environ 300 000 euros pour ce type d'application, et le facteur humain ajoute souvent des coûts.
- Béatrice Garette (Fondation Pierre Fabre) : en général, les coûts de développement sont assez bas car les applications sont réalisées localement au moyen de petites subventions. Ces dispositifs devraient être intégrés dans les politiques de santé publique : les ministères de la santé vont parfois adopter des solutions plus coûteuses bénéficiant de financements, que des solutions plus économiques et efficaces sur le terrain.
- Serge Guillot : la mise en place de l'application et la réalisation de mises à jour ont coûté entre 150 à 200 000 euros sur six ans.

Comment dépasser la barrière de la langue ?

C'est une problématique dans les pays du sud : les modules de e-learning doivent être déclinés sous plusieurs langues afin d'avoir une approche plus globale.

Il faut ouvrir le service à la personne dans le système de santé. Au-delà du soin, il est nécessaire de prendre en compte les autres caractéristiques du patient : le numérique peut aider à redonner le pouvoir au patient et à leur entourage.

Quel message souhaitez-vous adresser à l'audience après cette table-ronde ?

Béatrice Garette (Fondation Pierre Fabre) : dans les pays du sud, la technologie, même peu innovante, permet de créer du lien social entre les gens. Cette technologie, simple et tournée vers l'humain, est devenue une préoccupation dans nos propres milieux hospitaliers. On imagine que ces nouvelles technologies vont permettre d'améliorer la communication humaine entre les patients, les familles et les soignants.

Frédéric Ehrler (Hôpital Universitaire de Genève) : ce n'est pas l'humain qui doit se plier à la technologie. L'important est de remettre l'humain au centre et de prendre en compte ses particularités afin de lui offrir des solutions adaptées à son contexte.

Étienne Minvielle (Institut Gustave Roussy) : nous vivons dans une époque formidable grâce au numérique. Il est important d'évaluer l'innovation organisationnelle, car c'est dans l'organisation que tout va se jouer, et la manière dont le numérique va réduire les inégalités.

&

Atelier 12 – Etude des cas

le 7 juillet 2017

Salle Chavoires

Focus sur les nouveaux outils de collecte

Intervenants : **Olivier Cueille**, Fonds Reflexe Solidaire / microDON

Nolwenn Poupon, France Générosités

Jacques Dasnoy, INCO

Animé par **Agnès Lamoureux**, Centre français des Fonds et Fondations

Le microdon

Olivier Cueille, Le Réflexe solidaire, Microdon

A trente-neuf ans, Olivier Cueille a toujours été sensible à ce qu'il appelle la « générosité embarquée ». Il est en effet persuadé que nous sommes tous prêts à « abandonner » quelque chose de manière indolore au profit de l'intérêt général.

Suite à la découverte du microdon il y a dix ans au Mexique à travers le projet *El arrondeo* qui permettait de financer du matériel informatique pour les écoles, il décide, en France, de créer avec Pierre-Emmanuel Grange, Microdon (SAS) qui permet la collecte de petits dons de la part de divers acteurs puis leur reversement, au travers Réflexe solidaire (fonds de dotation), à des organismes éligibles au mécénat.

Aujourd'hui, parmi les fondations qui ont mis en place le dispositif se trouvent la Fondation Accenture, la Fondation EY, la Fondation Nature et découverte. Le dispositif du microdon est en effet agnostique : il concerne toutes les causes d'intérêt général.

Plusieurs possibilités existent pour mettre en place le microdon : sur les achats en caisse ou en ligne, grâce à une carte Microdon (dont le code barre passe comme un produit), sur salaire, etc. Pour les mettre en place, l'expérience en banque de crédit des fondateurs a été utile. Enfin, il faut savoir que 100% des dons collectés sont reversés aux associations bénéficiaires au travers du fonds de dotation Le Réflexe solidaire, car ce sont les entreprises qui financent la mise en place et la maintenance du dispositif par Microdon.

L'arrondi en caisse correspond à un don lors d'un passage en caisse pour une association. Plus concrètement, l'arrondi est proposé soit par le caissier, soit par la borne d'achat. 30% à 45% des clients du magasin acceptent le faire un microdon de quelques centimes. A la fin de la transaction, le donateur reçoit un ticket de caisse en plus indiquant le montant de son don. Il peut ainsi les cumuler, et s'il le souhaite envoyer ces justificatifs au fonds de dotation Le réflexe solidaire afin de recevoir le reçu fiscal lui permettant de réduire son impôt. En réalité, seuls 1‰ des donateurs demandent un reçu fiscal.

Quant à l'arrondi sur salaire, il est proposé par l'entreprise à ses salariés. Ainsi, ceux qui le souhaitent peuvent reverser l'arrondi, qui est de l'ordre de un ou deux euros, à un organisme qu'il peut choisir

entre huit projets sélectionnés par l'entreprise. Parfois, les entreprises abondent en outre le don du salarié. Les salariés peuvent demander un reçu fiscal à l'issue de leurs dons ; 30% à 40% des salariés le font.

Par ailleurs, Microdon produit un rapport bimensuel à destination du magasin afin de lui délivrer les informations sur la progression de la collecte. Le reversement de la collecte aux associations bénéficiaires se fait quant à lui chaque trimestre, et va aujourd'hui environ de 200€ à 200 000€. Ces données sont publiques, puisque le Réflexe solidaire est un fonds de dotation, et donc à ce titre, il publie son rapport d'activité et son bilan et compte de résultats.

Ainsi, les organismes qui souhaitent bénéficier des arrondis sur salaire doivent se rapprocher elles-mêmes des entreprises. Bien entendu, ce rapprochement est d'autant plus facile si d'autres partenariats ont été conclus auparavant entre l'organisme d'intérêt général et l'entreprise ; ou encore si l'association présente des affinités avec l'ambition de l'entreprise. Par exemple, Sephora s'engage notamment pour la scolarisation des jeunes filles et sera donc plus réceptive aux associations qui agissent dans ce domaine. La rubrique « ils sont engagés » du site de Microdon fait défiler les entreprises qui travaillent déjà avec Microdon. Donc, pour convaincre, les organismes qui souhaitent être les bénéficiaires de l'arrondi sur salaire doivent bien préparer leur approche des entreprises.

Des améliorations sont toujours possibles. Par exemple, savoir si un client est un donateur habituel, ou au contraire est réfractaire et ne souhaite plus qu'on lui demande s'il souhaite donner à chaque passage en caisse. Ou encore, Microdon lance aujourd'hui à la Gare de Lyon un dispositif avec lequel une personne munie d'une borne propose aux passants de réaliser un microdon par le sans contact de leur carte bancaire.

Enfin, l'objectif du Microdon est également de sensibiliser largement, de pérenniser et d'approfondir les engagements. En effet, s'il existe un plafond de verre à 50% de donateurs sur un ensemble donné (clients, salariés), indépendamment de toute catégorie socio-professionnel, 20% à 30% d'entre eux sont prêts à s'engager sous d'autres formes. Il s'agit alors de transformer cette volonté d'engagement en des actions concrètes au service de l'intérêt général.

[Le don par SMS](#)

Nolwenn Poupon, France Générosités

Le don par SMS a été mis en place par la loi du 8 octobre 2016, grâce à un plaidoyer mené par France Générosités. Depuis vingt ans déjà, il était possible de payer par SMS pour sauver des stars de télé réalité. Pourtant, il était impossible de faire un don à un organisme éligible au mécénat. Le plaidoyer mené par France Générosités a alors visé à ouvrir ce canal de paiement aux dons. Axelle Lemaire, alors Secrétaire d'Etat chargée du Numérique et de l'Innovation, a d'abord soumis un premier texte à la consultation publique. En deux jours, le don par SMS obtient 75% d'avis négatifs, à cause de la crainte que le dispositif donne accès aux coordonnées bancaires du donateur. Il a alors fallu convaincre que tel ne serait pas le cas, et voici comment.

Chaque association dispose d'un numéro qui est composé des chiffres 92 suivis de trois chiffres, par exemple 92 200 pour la Croix Rouge. L'association met ensuite en place un mot-clef qui correspond alors à un montant, par exemple : « DON » = 5€ ; ou « HAITI » = 10€. On ne peut pas cumuler les dons sur un même SMS : il s'agit d'un don à l'acte. Un mot peut tout à fait être mis en place pour une situation d'urgence, en 24h. Ensuite, ce montant est prélevé par l'opérateur sur la facture téléphonique, puis ce dernier reverse le don à l'organisme bénéficiaire. En d'autres termes, cela signifie qu'à aucun moment l'organisme bénéficiaire du don n'a accès aux coordonnées bancaires du donateur. Attention, le don par SMS n'est pas possible avec Free qui ne permet pas encore le prélèvement sur sa facture. L'envoi du SMS se fait aux conditions du forfait de l'utilisateur, il n'est pas surtaxé. Après envoi du don, le donateur reçoit obligatoirement un SMS de validation qui rend effectif le don. Ce SMS de réponse, le remercie, et présente également un lien qui lui permet de télécharger s'il le souhaite un reçu fiscal. Pour les dons supérieurs à 5€, le SMS de réponse demande une validation du don ; malgré cette étape supplémentaire, le taux de retour est plutôt bon.

Pour mettre en place ce système, l'organisme doit d'abord obtenir son numéro court auprès de l'Association française du multimédia mobile. Elle doit également choisir un établissement de paiement qui assure le flux des versements, tels que High Connexion ou Net Size. Attention, des mentions légales sont à fournir au donateur. Le bénéficiaire peut solliciter à nouveau un donateur par sms dans un délai de six mois à compter du don.

Communication numérique

Jacques Dasnoy, INCO

L'une des branches d'INCO vise à sensibiliser le grand public à des questions d'intérêt général via les séries TV.

Par exemple, dans *Amour, gloire et beauté*, le dépistage du Sida par un des personnages a généré une augmentation des prises de rendez-vous de dépistage dans la réalité.

Plus Belle la Vie – émission suivie par cinq millions de personnes le soir – a mis en scène un viol conjugal et la plainte en commissariat qui s'en est suivie. Pour élaborer l'épisode, les scénaristes se sont fait aidés par un collectif féministe contre le viol. L'épisode a été diffusé le 8 mars, à l'occasion de la journée de la femme.

Keewu Production au Sénégal travaille en partenariat avec des organismes tels que l'Agence française de développement ou l'Unicef pour sensibiliser sur les risques et conséquences de l'excision, sur la mortalité infantile, etc. La mesure de la compréhension et de l'efficacité du message de fait par sms, car les sénégalais y sont habitués.

La communication via la série se décline en trois métiers :

- 1° Sensibiliser les scénaristes en les mettant en contact avec des spécialistes et des associations afin de produire un message-clé le moins stéréotypé possible ;
- 2° Mesurer l'impact produit en terme de connaissances, de sensibilité, et d'envie d'agir du public ;
- 3° Elargir l'impact en faisant de la communication sur le site de la série, en faisant un appel aux dons, etc.

Une campagne de sensibilisation coûte environ 20 000 à 30 000€, surtout pour recouvrir les frais de sondage. Les coûts varient si une mini-série est créée, ou si un acteur accepte de témoigner.

Les chaînes de télévision sont réceptives à ce type de démarches, car elles augmentent leur audience leur coefficient sympathie auprès des téléspectateurs. De même les scénaristes apprécient les conseils de spécialistes et patriciens, car cela leur permet de produire des scénarios sensibles et fins. Les producteurs quant à eux vendent mieux un scénario engagé. Ainsi, l'ensemble de l'industrie audiovisuelle semble vouloir s'engager, comme en témoignent les exemples de documentaire de Leonardo DiCaprio ou de Mélanie Laurent.

Les associations, les fondations et les pouvoirs publics sont ainsi invités à mobiliser leur expertise autour des scénarios de séries pour sensibiliser efficacement sur leur cause d'intérêt général.